



**Numéro 118 - 2<sup>ème</sup> Trimestre - Bulletin Municipale d'information**

# TUIN

**Le Trait  
d'Union  
Nivolésien**

[www.nivolas-vermelle.fr](http://www.nivolas-vermelle.fr)



# Blocs notes

## Horaires de la Poste

Lundi, mardi et vendredi : 9h-12h - 14h-18h  
Jeudi : 9h-12h - 14h15-18h  
**levée du courrier : 15 h**  
Mercredi : 9h-12h  
**levée du courrier : 11h30**

## Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h  
mercredi : 14h - 18h  
jeudi : 16h - 18h  
samedi : 10h - 12h

## Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h  
Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h

## Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

### CAPi - Régie des eaux

810, rue du Vernay © 04 74 92 99 25

Nivolos-Vermelle - Bureaux ouverts au public

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPi

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

# A votre service

## Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

## Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Émeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

## Médecin Pédiatre :

Dr COMPANEANU Julia 2371 Route Nationale 85 tél 06.09.07.46.62

## Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

## Infirmières :

Véronique Bayada  
Véronique Fiel  
Véronique Reynaud | L'Émeraude, Rte Nationale 85 tél 04 74 27 93 74

## Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

## Kinésithérapeute :

Philippe Kieffer L'Émeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 27 91 08  
Marie-Thérèse Resseguier L'Émeraude 3016 Route Nationale 85 tél 04 74 96 02 25

## Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharde L'Émeraude, Route Nationale 85 tél 04 74 18 62 83

## Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode L'Émeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 12 37

## Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

## Orthophoniste :

Sylvie Monget Sarrail Fryda L'Émeraude, Route Nationale 85, tél 04 74 90 13 91

## Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre L'Émeraude, 3016 RN 85, tél 06 31 47 63 47

## Acupuncture Manuelle, Shiatsu :

Murielle Moulines L'Émeraude, Route Nationale 85, tél 06 86 70 81 18

## Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale, tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

## Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Audioprothésiste :

Fabrice Peyrat Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

## Sophrologie :

Nathalie Decatoire 173 Chemin de Branton, tél 06 62 28 28 31  
Sonia Neuville 159 rue Jean Moulin tél 06 65 39 24 55

## Diététicienne :

Alexia Charreton 464, rue de Boussieu, tél 06 46 88 73 05

## Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

# Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 8
Espace d'expression des groupes du conseil municipal.....	P. 9
La chronique de Guy Hyver.....	P. 10 à 11
Informations municipales.....	P. 12 à 15
La vie locale.....	P. 16 à 18
La vie culturelle.....	P. 19 à 23
La vie sportive.....	P. 24 à 27
La vie des écoles.....	P. 27

# Récapitulatif des manifestations

- **Exposition d'été sur la photographie**  
à l'Eglise de Vermelle du 18 juin au 31 juillet
- **Exposition Cadre Hors-cadre**  
à la bibliothèque de Nivolos du 4 juin au 3 septembre  
(aux heures d'ouverture)
- **Concours au golf**  
vendredi 1er juillet
- **Fête d'été** : samedi 2 juillet 14h00  
au stade du village (repas, animations, bal, feu d'artifice)
- **Nuit des églises** : samedi 2 juillet à l'Eglise de Vermelle
- **Tournoi de pétanque du Basket**  
samedi 9 juillet au stade du village
- **Don du sang** : mardi 19 juillet à la salle des fêtes
- **Ciné été «FATIMA»** : mardi 26 juillet
- **Forum des associations**  
samedi 3 septembre, 10h00 à 13h00 au Foyer
- **Journées du patrimoine** : samedi 17 et dimanche 18 septembre  
place du village et Eglise de Vermelle
- **Randonnée semi-nocturne de l'ALEP Plein Air** :  
samedi 24 septembre

# Manifestations culturelles Chez nos voisins du val d'Agny

- **Les coulisses du théâtre** : «Le bruit du marteau»  
à Meyrié les 9, 10 et 11 septembre
- **Théâtre avec les tréteaux de Saint Chef**  
à Succieu le 1<sup>er</sup> octobre



## Le Mot du Maire

Lors de sa dernière réunion le Conseil Municipal a voté à l'unanimité moins deux abstentions, une motion pour demander un débat public sur le Traité Transatlantique en cours de préparation et pour positionner la commune «hors - TAFTA».

En quoi la commune est-elle concernée ? Ce traité de libre-échange intégral entre l'Europe et les Etats-Unis aura des répercussions sur l'ensemble des services publics. En effet, un grand groupe financier dont l'activité est positionnée sur des services, par exemple, collecte et traitement des ordures ménagères, eau et assainissement, santé, éducation, pourra attaquer devant un tribunal arbitral (le même type de tribunal que celui qui avait accordé 405 millions d'euros à M. Tapie), une commune, une intercommunalité, un département pour concurrence déloyale. Je n'ai nommé aucun groupe, mais vous les connaissez aussi bien que moi. Et vous voyez de là, les dangers que cela fait courir à nos services publics. Evidemment, ils n'iront pas attaquer sur la gestion des petites écoles, car elles ne sont pas rentables, mais les cliniques, l'eau, l'assainissement peuvent s'avérer très juteux pour ces mastodontes à la recherche de profits. Les conséquences sur les coûts pour les usagers devenus des clients seront très importantes. C'est le système qui prévaut aux Etats-Unis, et l'on sait les difficultés que cela entraîne pour une grande partie de la population. D'autant que ce traité prévoit que les groupes pourront se référer aux normes en cours dans leur pays. Vous voyez de là, qu'on pourra trouver dans les grandes surfaces du bœuf élevé aux hormones dans des fermes de 10 000 vaches, des produits OGM etc... C'est grave pour notre santé à tous et ce sera la mort de deux tiers des paysans qui restent.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a demandé l'ouverture d'un débat national sur ces accords impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations, car cela nous concerne

tous. En attendant, comme mesure de précaution, le Conseil Municipal déclare la commune hors Grand Marché Transatlantique (TAFTA) et hors Accord Economique et Commercial Global avec le Canada.

Vous avez pu entendre, qu'à l'occasion du Congrès des Maires à Paris, le Président de la République a annoncé que le prélèvement sur la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des communes et des intercommunalités serait divisé par deux. Pour ceux qui ont peut-être écouté un peu vite cette proposition, il s'agit bien uniquement de la «ponction» 2017. Ce qui veut dire que l'année prochaine, la DGF sera diminuée, de la part 2014 (environ 5000€) plus la part 2015 (37 000€), plus la part 2016 (environ 35 000€), auxquelles il faudra ajouter la part 2017 (environ 17 000€), nous arriverons ainsi à un prélèvement de 94 000€, autrement dit, la dotation de l'Etat qui était de 185 000€ en 2013 aura fondu de moitié. Est-ce ainsi qu'on pourra relancer l'économie quand on sait que plus de 70% de l'investissement public est porté par les collectivités territoriales ? Les résultats ne se sont d'ailleurs pas fait attendre. La part des travaux dans les budgets des collectivités locales a baissé de 14% en 2014 et de 13% en 2015 par rapport à l'exercice précédent. Les entreprises qui travaillent avec les commandes publiques sont au plus mal. Nous ne pouvons pas accepter cet état de fait.

Pour finir sur une note plus légère, je vous informe que cette année, l'animation de la fête d'été, le samedi 2 juillet, sera assurée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers et ils nous ont concocté un programme qui promet ! Les enfants en particulier seront gâtés car de nombreux concours et parcours seront organisés à leur intention tout l'après-midi. La paëlla du soir sera agrémentée par le Club Country Star avant le petit bal champêtre et le feu d'artifice.

Michel Rival

## FÊTE D'ÉTÉ À NIVOLAS

**Samedi 2 juillet 2016 - au Stade du village**

**Concours de pétanque, animations pour les enfants  
Repas Paëlla, Bal, Feu d'artifice**

Inscription auprès des pompiers

## Editorial

Dans le chaos politique que nous vivons, certains nourrissent la confusion politique. Le mot «peuple» est pris en otage. Un peu d'étymologie pour essayer de comprendre !

**Démocratie** : du grec ancien *démokratia* / combinaison de *demos* (peuple) et *kratos* (pouvoir)

Quelle définition ? Il est admis que «Démocratie» désigne le régime politique dans lequel le peuple a le pouvoir. Mais qui est le peuple ?

Souvent la démocratie athénienne est considérée comme un modèle de démocratie directe. Pourtant les femmes, les esclaves, les métèques étaient exclus de l'assemblée des citoyens où l'on avait le droit de prendre la parole et de voter. Sur les 250 000 habitants d'Athènes, seuls 40 000 environ étaient citoyens...

Aujourd'hui, le mot démocratie est partout et bien souvent recouvre des définitions différentes. Il peut renvoyer à des modèles de gouvernance aussi différents. Dans cette confusion, le mot est instrumentalisé

**Deux autres mots qui s'intéressent à la gouvernance du peuple...**

**Démagogie** : du grec *demos* (peuple) et *ago* (conduire)

Quelle définition ? A travers l'étymologie, *démagogie* renvoie à une notion politique qui dit que le peuple est éduqué et conduit. Aujourd'hui c'est une notion politique et rhétorique qui désigne un état politique dans lequel les dirigeants manipulent le peuple pour obtenir ses faveurs. L'argumentation *démagogique* sort du champ rationnel. Elle s'adresse à l'affect, aux peurs. Elle est simpliste et fait fréquemment appel à la facilité intellectuelle.

**Populisme** : du latin *populus* (peuple).

Le mot *populisme* est apparu en 1912, il vient de *populiste* et tous deux désignent des mouvements politiques apparus au XIXème siècle. Aujourd'hui, ce mot désigne un type de courant politique qui fait appel aux intérêts du peuple en opposant ses intérêts à ceux d'une élite. Les politiques *populistes* peuvent être très différentes. Elles peuvent se revendiquer de gauche ou de droite.

On peut constater les glissements possibles au nom de l'intérêt du peuple, de la démocratie... Méfions-nous de ces mots, de l'usage que l'on peut en faire ou qui peut en être fait....

Le philosophe Aristote considérait la *démagogie* comme une perversion de la démocratie.

Un ami historien nous disait «La démocratie est le moins pire des régimes» il reprenait à sa façon la citation de Winston Churchill «La démocratie est le pire des régimes- à l'exception de tous les autres déjà essayés dans le passé».

Graziella Bertola-Boudinaud

**Compte-administratif 2015 :** Le compte administratif 2015 est examiné en fonctionnement et investissement. La section de fonctionnement est arrêtée à 1 913 035.67€ de recettes pour 1 489 535.32€ de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 423 500.35€, auquel il faut ajouter l'excédent de fonctionnement 2014 de 426 330.25€, soit un excédent global de fonctionnement de 849 830.60€. La section d'investissement est arrêtée à 476 201.98€ de recettes et 486 138.29€ de dépenses soit un déficit de l'exercice de 9 936.31€ auquel il faut retrancher le déficit d'investissement de 2014 de 252 330.42€ soit un déficit global d'investissement de 262 266.73€. Les restes à réaliser sont de 159 106.25€. L'excédent global des deux sections est de 587 563.87€.

Le compte administratif est mis aux voix par le deuxième adjoint, hors de la présence du Maire. Après réponse à une question concernant les restes à réaliser, le Compte Administratif 2015 est adopté par 14 voix pour et 3 abstentions, deux élus ne prenant pas part au vote.

#### **Vote du compte de gestion du trésorier :**

Le compte de gestion du trésorier présente les mêmes chiffres que le compte administratif. Approbation à l'unanimité.

**Affectation des résultats :** Proposition d'affecter 421 372.98€ au compte 1068 pour couvrir le déficit d'investissement et les restes à réaliser et 428 457.62€ au compte 002 en excédent de fonctionnement. (Unanimité)

#### **Vote des taux communaux des trois taxes :**

Afin de contribuer à reconstituer en partie la capacité d'autofinancement réduite par le prélèvement opéré sur la Dotation Globale de Fonctionnement, proposition d'augmenter les taux de 2% en plus de la réactualisation forfaitaire des bases de 1%. Le Taux de la Taxe d'Habitation passe de 5,98% à 6,09%, (Taux moyen départemental 21,14%) celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 15,25% à 15,55% (Taux moyen départemental 27,96%), celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties passe de 48,50% à 49,47% (Taux moyen départemental 60,41%). Les taux sont approuvés par 15 voix pour, 3 contre et une abstention.

**Vote du budget 2016 :** Proposition d'arrêter la section de fonctionnement à 2 189 832,62€ en recettes et en dépenses en inscrivant un prélèvement de 600 783,00€ pour la section d'investissement.

Proposition d'équilibrer la section d'investissement à 1 148 399,98€ en recettes et dépenses sans recourir à l'emprunt. Les dépenses nouvelles d'investissement seront de 522 131,13€, dont 250 000,00€ pour l'aménagement des services techniques, 93 402,00€ en voiries, 62 630€ en bâtiments, 25 000,00€ pour les mises en accessibilité, 20 000,00€ en hydraulique, 20 000 pour la révision du plu etc... (16 pour, 3 abstentions)

#### **Plan pluriannuel d'investissements :**

Les capacités d'autofinancement étant en diminution, la commission travaux propose d'échelonner un gros investissement par an. Proposition de la liste suivante : 1/Salle de judo, 2/ Changement de la moquette du Stade des Mûriers qui arrive à 15 ans d'âge, 3/ couverture d'un court de tennis, 4/ aménagement de la Rue de Ruffieu, 5/ Aménagement du ruisseau de Bussin afin de modifier la zone violette du PPR. (Le plan pluri annuel qui donne une intention est adopté par 16 voix pour et 3 abstentions)

#### **Vote des subventions 2016 aux associations :**

ACCA : 150.00€, ALEP ART ET CULTURE : 500.00€, ALEP PLEIN AIR : 455.00€, ALEP YOGA : 75.00€, AMICALE DES SAPEURS POMPIERS : 760.00€, ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'EGLISE DE VERMELLE : 500.00€, BADMINTON : 150.00€, BASKET CLUB : 2 100.00€, GROUPE DES RETRAITES SPORTIFS DE NIVOLAS : 150.00€, COOPERATIVE SCOLAIRE : 75.00€, CLUB SPORTIF NIVOLESIEN : 2 500.00€, CYCLO CLUB NIVOLAS : 150.00€, DON DU SANG : 150.00€, ESPOIR GYMNIQUE NIVOLAS : 2 100.00€, FNACA : 150.00€, GYM ADULTES NIVOLAS : 150.00€, HATHA YOGA ENERGIE : 100.00€, JUDO : 600.00€, NOIR D'ARGENT : 150.00€, PETANQUE CLUB (Loisirs) : 150.00€, PETANQUE 38 : 200.00€, CHORALE EN PLEIN CŒUR : 100.00€, SOU DES ECOLES DE BOUSSIEU : 1 000.00€, SOU DES ECOLES DE NIVOLAS VERMELLE : 2 300.00€, TENNIS CLUB : 700.00€

Autres associations ou organismes : ARC EN CIEL : 30.00€, ASSOCIATION DES FAMILLES ET AMIS DELPHINE NEYRET : 150.00€, AFSI : 100.00€, BIBLIOTHEQUE DU CENTRE HOSPITALIER DE BOURGOIN : 100.00€, CENTRE REGIONAL LEON BERARD (Association aide familles) : 300.00€, CHAMBRE DES METIERS DE L'ISERE : 288.00€, DDEN : 30.00€, FONDATION DU PATRIMOINE : 100.00€, LES RESTOS DU CŒUR : 350.00€, MFR MOZAS : 48.00€, CENTRE EDUCATIF CAMILLE

VEYRON : 48.00€, SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS (section de Bourgoin-Jallieu) : 100.00€, UDAI : 40.00€ (Les subventions sont votées à l'unanimité)

**Bibliothécaire :** Création poste à 30 heures hebdomadaire - suppression poste à 27 H 30 – Le poste de bibliothécaire avait été créé à 27h30, car la titulaire n'étant pas sûre de pouvoir aller jusqu'à 15 annuités pour justifier d'une retraite CNRACL, il était judicieux de maintenir son poste à moins de 28h et de l'affilier à l'IRCANTEC. Constat a été fait que cela induisait des heures complémentaires régulièrement, d'où la nécessité de passer à 30h hebdomadaires. (Unanimité)

#### **Transfert de compétence mobilier urbain lié au transport public de voyageurs entre la CAPI et ses communes membres :**

L'acquisition et l'entretien des abris bus étaient de la compétence des communes alors qu'ils ont toujours été pris en charge par la CAPI, en tant que complément indispensable aux transports urbains. Proposition de transférer cette compétence à la CAPI. Ce transfert n'entraîne aucun transfert de charge et sera neutre pour la commune. (Unanimité)

#### **Convention documentation avec la CAPI :**

Proposition de reconduire la convention de documentation dans le cadre de la mutualisation. Choix de l'option « petites communes » - 727.06€. Unanimité)

#### **Convention avec les Francas de l'Isère pour la gestion des animateurs du Centre de Loisirs :**

Reconduction de la convention annuelle pour la gestion du directeur et des animateurs du Centre de Loisirs. (Unanimité)

#### **Rapport annuel de la bibliothécaire :**

**Heures d'ouvertures :** 10h30 par semaine. Fonds propre: 10175 livres dont 4 166 livres adultes. Acquisitions 2015 : 577 ouvrages – éliminations : 24. Abonnements périodiques : 7 pour adultes et 11 pour enfants. Lecteurs actifs : 524 dont 235 adultes. 13 438 prêts par an dont 3 330 adultes. 9 bénévoles.

#### **Commissions communales :**

**Culture :** La fête d'été sera animée par les Pompiers, avec concours de pétanque, des animations pour les enfants l'après-midi. Le soir repas « Paëlla », animation disco et feu d'artifice. Information sur les deux soirées contes de la bibliothèque avec « Il était Plusieurs fois » et une soirée contes pour adulte. Un concert décentralisé de

## Conseil Municipal : séance du 31 mars 2016 (suite)

Jazz est prévu le 29 Juin dans la cour de l'école. Une séance sera accueillie dans le cadre de la biennale du cirque de la CAPI.  
**Commission des travaux** : liste des travaux qui seront programmés en bâtiment et en

voirie cette année. Accord pour la pose d'un limiteur de bruit au Foyer pour un montant de 4 139,88€ et pour la poursuite de l'îlot central sur la RD 2085 et un cheminement vélo en bordure du parking

du routier pour un montant de 17 487,60€  
**Commission environnement** : Réflexion amorcée sur le tri sélectif. Dans ce but la commission sera élargie à J.P. Mailles et B. Belony.

## Conseil Municipal : séance du 25 avril 2016

**Information sur les dotations de l'Etat arrivées après le vote du budget** : La DGF sera de 115 663,00€ au lieu de 109 000,00€ estimés et la Dotation de Solidarité Rurale de 21 936,00€ au lieu de 20 000,00€ estimés.

**Décision de la Région concernant l'abandon des CDDRA** : Par un courrier envoyé le 30 Mars 2016 aux communes, aux intercommunalités et aux CCDRA, L. Wauquier annonce l'abandon des structures CDDRA (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes), pour la contractualisation des politiques de développement de la Région. La Région recentrera son aide sur les subventions à l'investissement qui seront présentées par les EPCI et instruites directement par la région. Pour le moment, les circuits d'instruction ne sont pas encore mis en place.

**Demande de subvention à la région concernant les travaux hydraulique de Plan-Bourgoin** : Suite aux dégâts causés par les ruissellements occasionnés par les violents orages du 31 août 2013, une étude a été conduite par la Chambre d'Agriculture et le Bureau Alp'Etudes pour faire des propositions d'aménagements pour lutter contre le ruissellement et l'érosion des terres agricoles sur le plateau de Plan-Bourgoin. Les travaux consistent en la mise en place de haies et de bandes enherbées, entraînant une indemnisation des agriculteurs. Le montant de l'opération est de 13 605,00€ HT pour les aménagements de nature agricole et 20 516€ pour les aménagements hydrauliques, soit un total de 34 121€ HT. Proposition de solliciter une subvention de 40% au titre de l'action 6-51 du CDDRA. (Unanimité)

**Demande de subvention au Conseil Départemental concernant les travaux hydrauliques de Plan-Bourgoin** : La même demande sera adressée au Conseil Départemental. (Unanimité)

**Reprise de concessions à l'état d'abandon** : La procédure de reprise des concessions

perpétuelles à l'état d'abandon dans le cimetière a débuté le 22 novembre 2012. L'état d'abandon a été signalé aux ayant droits par une plaque apposée sans discontinuer depuis cette date. Il a été constaté à deux reprises et a donné lieu à un procès-verbal. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à reprendre, au nom de la commune et à remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions susnommées en état d'abandon. (Unanimité)

**Rapport annuel de l'élu mandataire à SARA** : Le rapport porte sur l'année 2015. Le chiffre d'affaire s'élève à 1 447 123€, le résultat net est de 184 175€. Le chiffre des opérations de l'année s'élève à 9 847 876€ HT. Le stock de promesses de ventes au 31/12/2015 est de 28,5M€. Les dépenses d'investissement sur les concessions se montent à 7 188 820,00€ HT. Constat que les contrats sont trop dépendants des seuls contrats de la CAPI, d'où la constitution d'une SEM qui pourra proposer ses offres de services au-delà des actionnaires de la SPLA.

**Information sur l'arrêté de catastrophe naturelle** : l'arrêté de catastrophe naturelle concernant les inondations et coulées de boue du 13 au 14 juin 2015 concernant la commune de Nivolas-Vermelle a été publié au journal officiel du 10 avril 2016.

**Deux dossiers à suivre** : Rue du Bas-Vermelle, rétablir la continuité de l'évacuation des eaux pluviales dans la rue du Bas-Vermelle – curage du fossé (Fait), réalisation de 100m de collecteur EP pour connecter le fossé au réseau EP (programmé par la CAPI), curage du collecteur EP (réalisé par la CAPI), curage du fossé au bas de la rue du Bas-Vermelle et curage du dalot sous la RD 1085 (programmé dès que J. Rabatel aura coupé ses arbres.)

**Impasse des Chaumes** : Première démarche, faire remettre la grande parcelle Simond en Prairie par le cultivateur et rétablir une haie en haut de la parcelle.

**Deuxième démarche** : Lancer une étude prenant en compte le bassin versant et les eaux venant du chemin des Rivoires

**Jeu de cour de l'école maternelle** : Suite au passage de la délégation départementale de l'Education Nationale le vendredi 8 avril, le jeu de cour a été déclaré dangereux. Le bureau a décidé de le déposer. Il est décidé de ne pas le remplacer tout de suite mais d'étudier la question avec les enseignantes.

**Changement des abat-sons du clocher** : Deux devis ont été demandés. La proposition de Benoît Guffroy, menuisier, pour un montant de 8 460,00€ TTC, avec montants et volets en thuya, fourniture et pose de grillage anti-volatile est retenue à l'unanimité.

**Protection du clocher contre les volatiles** : Fermeture des ouvertures de la flèche par des grilles, fermeture des autres ouvertures par grilles et filets par l'entreprise Bodet, pour un montant de 5 979,79€ TTC. (unanimité)

**Pose d'une plaque au jardin du souvenir** : La commune a installé un dispositif de dispersion des cendres dans le cimetière. On doit proposer une plaque permettant aux familles de coller une plaque indiquant le nom de la personne dont les cendres ont été dispersées. La marbrerie TINTI a déposé un devis de réaliser la pose d'une plaque de 0,60x0,40x0,04 en granit noir, pour un montant de 456,00€ TTC. Acceptation du devis à l'unanimité.

**Vote d'une subvention CCAS** : Il ressort de l'établissement du budget du CCAS le besoin d'un financement de 17 300€. Décision, à l'unanimité, de verser une subvention de ce montant au CCAS.

**Demande de la Poste concernant le repas des facteurs** : La Poste va réorganiser les tournées de distributions. Les facteurs auront une coupure méridienne de 45mn entre 11h45 et 13h30. La demande porte sur la mise à disposition d'une salle où les facteurs puissent manger. Décision du Conseil Municipal de ne pas donner suite à la demande.

## Position du Département de l'Isère concernant la vente de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry :

Le département s'inquiète de la vente de l'aéroport. Il a pris une motion renouvelant sa demande d'être associé au processus d'attribution des actions. Demande à être associé au suivi des engagements de l'acquéreur aux côtés de l'Etat et des collectivités actionnaires. Appelle l'attention de l'Etat sur la protection de la santé et du bien-être des populations voisines de l'aéroport. Renouvelle sa demande de prise en compte de la complémentarité entre l'Aéroport de Lyon Saint-Exupéry et celui de Grenoble Isère. Demande qu'une partie des recettes tirées de la vente des actions de l'Etat soit réinvestie au profit de l'aménagement des territoires riverains de l'aéroport, dans une perspective de développement harmonieux, équilibré et respectueux de la population. Demande que l'Etat initie, dans le prolongement de la démarche « Plaine de Saint-Exupéry » une concertation avec les collectivités en vue d'élaborer un plan d'investissements stratégiques d'accompagnement et de développement des territoires riverains de l'aéroport. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de s'associer au vœu du Conseil Départemental.

**Avenant au règlement intérieur de la Bibliothèque :** augmenter le nombre de livres prêtés par personne pour le passer à 5. Limiter à deux réservations par personne dont une nouveauté. Etablir un tarif de 3€ pour refaire, à la demande du lecteur, une carte de lecteur perdue. Pas de prêt de livre du fonds adulte à un enfant. Remplacement à l'identique ou d'un coût équivalent, d'un livre perdu ou détérioré. (unanimité pour intégrer cet avenant à la charte du lecteur)

**Commission scolaire :** Validation des conclusions de l'audit du restaurant scolaire. Le matériel complémentaire a été livré. Les filtres de la cuisine ont été nettoyés. Mission complémentaire sera demandée à

l'intervenant pour la mise en place du registre de HACCP et la formation du personnel en salle. Les chaises seront changées. Validation de l'ajustement du règlement intérieur à mettre en vigueur à la rentrée.

**Commission Bibliothèque :** Validation des ajustements du règlement intérieur. Pour le prêt de livres à domicile pour les personnes empêchées, elles s'adresseront à la Mairie qui transmettra à la bibliothèque et aux bénévoles du CCAS. Acceptation du financement de l'intervention d'un auteur dans le cadre de la biennale à livres ouverts.

**Biennale du cirque :** spectacle « l'odeur de la sciure » le 19 mai à 19h00 sur la place.

**Commission Centre de Loisirs :** Validation de l'équipe d'animation. Demande d'ajustement des frais liés aux activités extérieures.

## Commission urbanisme :

### Déclarations préalables :

*Florian Guilhen :* parcelles C 41, 362, en zone Ub au PLU, Bleu Bgs au PPR, pour transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, 139, rue de la Liberté.

*Lydie Laurent :* parcelle AE 91, en zone Ua au PLU, pour aménagement des combles et pose de deux fenêtres de toit, 3053 RD 1085.

*David Durand :* parcelle AE 579, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR pour installation d'une piscine de 16m<sup>2</sup>, 17 rue du Champ-Cariant.

*Isabelle Bellet :* parcelle AB 731, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour construction d'une piscine de 6x3m, 242, Ae de Ruffieu.

*Rose-Marie Deraisse :* parcelle AH 147, en zone Ua au PLU, bleu BgI au PPR, pour installation de volets roulants au rez de chaussée, 3736 RD 1085.

*Marc Thevenot :* parcelle AE 252, en zone Ub au PLU, pour agrandissement d'une fenêtre en façade est, 119, rue V. Hugo.

## Certificats d'urbanisme :

*Me O. Marce :* parcelle AB 645, en zone Ub au PLU, pour CU informatif sur terrain bâti 438, Ae de Ruffieu.

*Me Ph. Jacquet :* parcelles AC 387, 438, 441, en zone Ub au PLU, blanc et bleu BgI au PPR, pour CU informatif sur terrain 276 rue du Bas-Vermelle.

*Me F. Renesme :* parcelle AH 129, en zone Ua au PLU, bleu BgI au PPR, pour CU informatif pour un terrain aux Berlioz.

*Me S. Dejean :* parcelles C 41, 362, en zone Ub au PLU, bleu Bgs au PPR, pour CU informatif sur terrain bâti 139, rue de la Liberté.

*Me G. Pagliaroli :* parcelles AH 287, 292, 289, 294, en zone Ua au PLU, pour CU informatif sur terrain bâti 3322 RD 1085.

*Me JF. Maury :* parcelle AD 195, en zone Ub au PLU, blanc et biolet Bc2 au PPR, pour CU informatif sur terrain bâti 431, Route de Sérézin.

## Permis de construire :

*Sylvie Carmona Gros :* parcelle AC 386, en zone Ub au PLU, blanc et bleu BgI au PPR, pour transfert d'un permis de construire rue du Bas-Vermelle.

*ML Promotion :* parcelle AD 61, en zone Ua, pour construction de deux maisons individuelles passage des Glycines.

*Sylvie Carmona Gros :* parcelle AC 386, en zone Ub au PLU, blanc et bleu BgI au PPR pour modification des permis de construire Perret/Khelloufi et Lopez/Alvarez, rue du Bas-Vermelle.

*Sébastien Barral :* parcelle AB 114p, en zone Ub au PLU, bleu Bi' au PPR, pour agrandissement d'un garage. Avis défavorable, car cela supprime la place de stationnement extérieure. 142 Ae de Ruffieu.

## Autorisation de travaux :

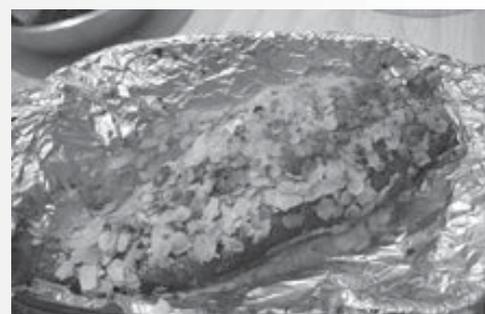
*SARL Symp'hotel :* parcelles AC 318, 379, 381, 383, en zone Ui et N au PLU, Blanc et Rouge RC au PPR, pour mise en conformité de l'accessibilité, 1941 RD 1085.

## Truite en papillote à la crème et aux amandes

**Ingrédients :** 1 grosse truite, herbes de provence, sel, poivre, crème fraîche liquide, jus de citron (30cl), 1 oignon, 1 échalote, 50g d'amandes émincées

Faire chauffer le four à 200° (Th. 7)  
Vider la truite en l'ouvrant complètement.  
La rincer. La sécher.  
La disposer sur un carré d'aluminium qui servira de papillote.

Hâcher l'oignon et l'échalote.  
Farcir la truite.  
Ajouter la crème, les herbes, sel, poivre.  
Arroser de jus de citron.  
Refermer la papillote.  
Enfourner 15mn.  
Dans une poêle, faire griller les amandes à sec. Réserver.  
Ouvrir la papillote en rabattant le papier sur les côtés.



Parsemer les amandes grillées.  
Cuire environ 5 mn.

## **Réflexion pour construction d'un Dojo :**

Le judo comme l'Aïkido ont des effectifs en progression constante qui rendent le Dojo actuel trop petit. Une rencontre a eu lieu avec les représentants des deux clubs. Il leur a été présenté un projet de construire une salle annexe au gymnase municipal afin de bénéficier des sanitaires existants. Pour dimensionner la salle, il conviendrait de partir sur des tatamis de 11x11m avec un accès sur deux côtés en L, soit une surface totale de 12,50x12,50m, soit environ 150m<sup>2</sup>. Proposition de consulter un architecte afin de monter une étude de faisabilité. Une variante avec vestiaires indépendants sera demandée. (Unanimité)

## **Équipement école numérique :**

Les collègues Salvador Allende et Pré-Bénit de Bourgoïn-Jallieu ont été retenus pour le projet numérique en EIM (équipement individuel mobile) des élèves de 5e.

Les communes des écoles du secteur des collèges retenus dans le cadre du plan numérique national peuvent bénéficier, sur projet, d'une aide de l'état pour l'achat d'équipement à usage des élèves à hauteur de 8000€ (classes mobiles - tablettes et/ou PC). 50% Etat (4000€) - 50% Collectivité locale (4000€).

Seuls 30% des collèges retenus en Isère pourront faire bénéficier leurs écoles de secteur. La candidature de l'école Primaire a été déposée, et l'école primaire a déposé un projet.

**Tarifs du restaurant municipal à compter de la rentrée 2016 :** Proposition de majorer les tarifs des différentes tranches de 2%, à l'arrondi près.

Quotient familial au-dessous de 500€ : 2.65€ par repas, de 500€ à 799 : 3.90€, de 800€ à 999€ : 4.40€, supérieur ou égal à 1 000€ : 4.80€, hors commune : 5.80€, adulte : 8.20€.

Pour rappel tarifs enfants actuels de 2.60€ (QF < 500) à 5.70€ (hors commune) (Unanimité)

## **Subvention exceptionnelle à l'Espoir**

**Gymnique Nivolaïen :** Trois équipes de l'EGN sont en finale nationale de l'Ufolep. Deux finales sont à Rungis et la troisième à Marseille. Les coûts de déplacements et d'hébergement se montent à 1600€. L'EGN sollicite une aide de la commune. Le bureau municipal a fait une proposition de subvention exceptionnelle de 400€. La proposition est adoptée par 15 voix contre 4 à la proposition alternative de J. P. Mailles d'accorder 700€.

**Subvention à l'Association des jardins Ravineaux :** L'association sollicite une

subvention pour prendre en charge l'entretien des espaces extérieurs aux jardins. Proposition de verser à l'association une subvention de 150€, comme aux autres associations de la commune. (Unanimité)

**Situation de la bibliothécaire :** après trois mois de CDD, la bibliothécaire a été placée en stage d'un an sur un poste d'agent du patrimoine de deuxième classe à 30 heures. Il sera calculé la reprise de son ancienneté.

**Changement des huisseries de la salle des mariages :** La Société PERSONNAZ ENTREPRISE propose de réaliser ce changement selon deux options : 1/en conservant les cadres : 5859.09€ HT, 2/si les cadres ne sont pas conservés : 6457.54€ HT. Choix à l'unanimité de la seconde solution soit 7749.04€ TTC

**Changement de la porte nord de la galerie du gymnase :** La porte actuelle est en bois. Elle est exposée aux intempéries et elle est en très mauvais état. Proposition d'installer une porte aluminium. Devis Personnaz de 4 101,38€ TTC. (acceptation à l'unanimité)

**Contrat de location de longue durée de véhicule financé par la publicité :**

Le contrat du master actuel arrive à son terme. Demande d'étudier la reprise du master en fin de bail. La Société Infocom propose un nouveau contrat sur le même principe pour un Kangoo « ZE » électrique allongé. Le contrat serait d'une durée de quatre ans avec option d'achat au terme du contrat. Il resterait à la charge de la commune la location de la batterie pour un montant de 80€ HT par mois. Refus du véhicule électrique pour des raisons financières (Location des batteries trop chère pour un véhicule qui parcourt un faible kilométrage) et écologiques liées au recyclage des batteries.

**Utilisation du Bassin de la Plaine pour des grands rassemblements de gens du voyage :**

Il y a une quinzaine d'années, un regroupement de gens du voyage évangélistes avait utilisé le bassin écreteur de crues de la rue du Vernay. La Préfecture pense que ce lieu pourrait servir à nouveau pour l'accueil de grands groupes (Rassemblements évangélistes) qui jusqu'à l'an dernier stationnaient sur le terrain qui accueille désormais le chantier du village de marques. Les regroupements durent en moyenne une dizaine de jours et sont très encadrés. Le Maire alertera par courrier la Préfecture des difficultés

qui risquent de se présenter en cas de pluie, car le fond du bassin est recouvert de marnes qui risquent de rendre problématique la sortie des caravanes.

## **Motion du Conseil Municipal pour déclarer la commune hors-TAFTA :**

Grand Marché Transatlantique avec les Etats Unis (TAFTA)

Accord Economique et Commercial Global avec le Canada (AECG)

Considérant les dangers que font courir les traités transatlantiques pour lesquels la Commission Européenne a, dans le plus grand secret, obtenu mandat de la part de tous les Etats membres pour négocier, d'une part avec les Etats Unis et d'autre part avec le Canada des accords visant à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union Européenne, les Etats Unis (TAFTA) et le Canada (AECG), allant au-delà des accords de l'OMC,

Considérant que ces projets de Grand Marché Transatlantique visent le démantèlement des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, comme la suppression des «barrières non tarifaires » qui amplifieraient la concurrence débridée.

Considérant que ces accords seraient un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché, consacrant la domination des Etats Unis,

Considérant que le Grand Marché Transatlantique serait une atteinte nouvelle et sans précédent aux principes démocratiques fondamentaux qui ne ferait qu'aggraver la marchandisation du monde avec le risque de régressions sociales, environnementales et politiques majeures.

Le Conseil Municipal de Nivolas-Vermelle

- Manifeste son opposition à ces deux traités dont l'objet vise avant tout la dérégulation, la Marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence,
- Demande un moratoire sur les négociations sur le Grand Marché Transatlantique (TAFTA) et sur l'Accord Economique et Commercial Global (AECG)
- Souhaite l'ouverture d'un débat national sur ces partenariats, impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations,
- Refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière de santé, environnement, de protection des travailleurs et des consommateurs,

• Se déclare dans l'attente, hors Grand Marché Transatlantique (TAFTA) et hors Accord Economique et Commercial Global avec le Canada (AECG) (17 pour, 2 abstentions).

**Motion demandant la limitation de la vitesse à 110km/h sur l'A43 dans la traversée du territoire de la CAPI :** La motion proposée par l'APIE pour améliorer la qualité de l'air dans l'agglomération est mise aux voix. (5 pour, 11 contre et deux abstentions un ne prenant pas part au vote).

**Création d'un emploi jeune d'été :** Pour un jeune de moins de 18 ans, du 18 au 31 juillet sur la base de 28 heures semaine. Sera encadré par un agent des services techniques. (Unanimité)

**Loyer de la supérette :** Prolongation d'un an du dégrèvement de loyer. (Unanimité)

**Subvention au Secours Populaire Français :** Subvention de 100€ au Comité de Bourgoin-Jallieu. (Unanimité)

**Cession gratuite d'une parcelle de terrain au Stade des Mûriers :** Claude Signol propose de céder gratuitement à la commune une bande de terrain d'environ 2m de large à l'est de la parcelle placée en réserve pour un futur terrain. Cette bande permet d'avoir une longueur réglementaire pour le futur terrain, même si la réalisation n'est pas programmée actuellement. Décision d'accepter la cession gratuite de la parcelle AD 600 de 52m<sup>2</sup>, d'autoriser le Maire à signer les actes. La commune prendra en charge les frais de notaire. (2 abstentions)

**Désignation de deux membres du Conseil Municipal à l'ALEP Matériel :** Proposition d'être représenté par Laurent Glad comme titulaire et Jean-Pierre Mailles comme suppléant. (Unanimité)

**Jurés d'assises :** La liste des électeurs tirés au sort est donnée au Conseil Municipal.

**Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et DICRIM (document d'information contre les risques majeurs) :** Le PCS a été révisé il y a deux ans. Les listes qu'il comporte seront toilettées. Laurent Glad présente le projet de DICRIM qui sera

distribué aux habitants de la commune. Ce projet sera envoyé à tous les conseillers pour amendement.

## Commission Culture :

**Journées Européennes du patrimoine, les 17 et 18 septembre :** Un circuit axé sur le thème patrimoine et citoyenneté est arrêté sur les communes du Val d'Agny. Pour la commune, deux pôles : le centre du village avec la Salle des fêtes datant du Front Populaire, la Mairie avec la première salle des fêtes où sera présentée une exposition de photos, la Poste (ancien couvent), l'église. Un second pôle à l'église de Vermelle sur les églises primitives entourées de leur cimetière.

**Ciné été :** participation de la commune à la séance de Boussieu, le mardi 26 juillet avec le film « Fatima »

**Fête d'été le samedi 2 juillet :** l'amicale des sapeurs-pompiers prévoit un concours de pétanque l'après-midi et une animation avec des parcours d'initiation pour les enfants, un repas paëlla le soir sur inscriptions en Mairie et le bal populaire et feu d'artifice le soir.

**Forum des associations :** le samedi 3 septembre au matin.

**Programmation des soirées de Nivolos :** elle est en cours de finalisation par la commission.

**PLUI :** Plusieurs réunions se sont tenues à la CAPI. Il ressort que pour les communes qui ont un PLU approuvé et « Grenelle », celui-ci sera intégré au PLUi, quand la décision de mettre en place un PLU intercommunal sera prise par la CAPI. Une décision de mise en révision du PLU sera proposée au Conseil de Juillet.

**Défibrillateur :** Voir la possibilité d'en installer un vers le Centre du Village qui pourrait également servir pour le stade municipal (centre village) qui est très utilisé.

**Prise supplémentaire au gymnase :** étudier la possibilité d'installer une prise supplémentaire avec un disjoncteur séparé dans le hall du gymnase pour permettre de brancher simultanément plusieurs appareils.

**Trottoirs route de Sérézin :** Etudier avec la CAPI l'établissement de la continuité au

droit de la maison Morel. Etude avec la commission des travaux, des zones les plus prioritaires en accessibilité.

## Déclarations préalables :

**Bruno Grosset :** parcelle C348, en zone Nc et N au PLU, bleu Bg I au PPR, 1249 Chemin des Renardières, pour pose d'un portail coulissant télécommandé.

**Arnaud Vannarien :** parcelle AE 583, en zone Ub au PLU, Bleu Bc au PPR, 159, rue J. Jaurès, pour extension de 18m<sup>2</sup> de la maison d'habitation.

**Sté Inovia Concept :** parcelle AE 557, en zone Ua au PLU, 2738 RD 1085, pour installations de panneaux photovoltaïques.

**Carole Benamou :** Parcelle AE 652, en zone Ua au PLU, 2898 RD 1085, pour création d'une terrasse de 12m<sup>2</sup> et modification d'une porte-fenêtre.

## Certificats d'Urbanisme :

**Me D. Mion :** parcelle AB 178, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour CU Informatif sur terrain bâti 440, rue de Boussieu.

**Me JL Costes :** parcelle AB 615, en zone Ub au PLU, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour CU Informatif sur terrain bâti au 425 rue de Boussieu.

**Me JF Maury :** parcelle AH 342, en zone UA au PLU, pour CU Informatif sur terrain bâti, 76 allée Jacquard.

**Me Costes Laydernier :** parcelle AB 821, en zone Ub au PLU, pour CU Informatif sur terrain bâti 114 allée des Thuyas.

**Cabinet Reynard :** parcelle AB 702, en zone Ui au PLU, pour CU Informatif sur terrain 66, rue du Lac.

**Me C. Bedel-Bonjean :** parcelle A 163, en zone Nh au PLU, bleu Bgs au PPR, pour CU Informatif sur terrain bâti situé 56, chemin des bottes.

**Me JF Maury :** parcelle AD 468, en zone Ua au PLU, pour CU Informatif sur terrain bâti, situé 54 allée des Cyprès.

**Me L Fallet :** parcelle AE 46, en zone Ua au PLU, pour CU Informatif sur terrain bâti situé 2748 RD 1085.

## Permis de construire :

**M. Ferreira – Mme Devoldère :** parcelles AH 317 et 567, en zone Ub au PLU, bleu Bg I et blanc au PPR, pour permis de construire modificatif d'une maison existante.

*Nuit des églises*

Samedi 2 juillet - Eglise de Vermelle

**Concours au golf**

Vendredi 1<sup>er</sup> juillet

# Espace d'expression des groupes du Conseil Municipal

## Une envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle : rôle et implication de l'opposition dans un Conseil Municipal.

Après maintenant 2 ans de mandat, il nous paraît utile de rappeler un certain nombre de choses. Tout d'abord, revenons sur le système d'élection d'un Conseil Municipal qui repose sur «une prime» à l'équipe gagnante qui obtient la moitié des sièges, le reste des voix étant réparti à la proportionnelle en fonction du nombre de voix recueillies. Ainsi pour notre liste, nous ne pouvions prétendre qu'à 4 sièges au maximum. Vous conviendrez qu'il est difficile de faire basculer les votes d'un Conseil municipal alors que nous sommes 3 conseillers d'opposition par rapport à 16 du groupe majoritaire.

Toutefois, nous avons démontré que l'opposition peut jouer son rôle, qu'elle travaille et qu'elle est à l'écoute des habitants. Nous votons favorablement la majorité des délibérations. Notre rôle est de contester ce qui nous paraît aller à l'encontre de votre intérêt et de celui de la commune, que nous représentons aussi.

Rappelons que c'est à notre initiative que tous les conseillers ont accès, avant le Conseil Municipal, aux projets de délibération, ainsi qu'aux comptes rendus des bureaux municipaux. Nous préparons les séances du Conseil Municipal en nous appuyant sur nos compétences et connaissances de conseillers sortants, mais aussi sur celles

de Jean-Pierre Mailles. A la suite des élections, nous avons créé un groupe de réflexion sous la forme d'une association (Loi 1901 « Envie d'avenir pour Nivolas-Vermelle ») qui se réunit régulièrement. Elle permet à ses membres de rester en veille et de faire émerger des idées. A tour de rôle, ils assistent aux Conseils Municipaux qui sont ouverts au public.

Depuis l'été 2015, nous avons décidé de participer à certaines commissions municipales car à 3 élus, nous ne pouvons pas toutes les couvrir. Notons que nous avons été « invités » par Monsieur le Maire à siéger dans les commissions suivantes : Bernard Belony = Finances et Urbanisme ; Brigitte Pradier = Scolaire et jeunesse, Centre de loisirs ; Jean-Pierre Mailles = Travaux bâtiments et voirie, Sports.

Soulignons que malgré leur nombre, chaque élu du groupe majoritaire ne participe pas non plus à toutes les commissions.

Les principaux éléments qui ont motivé notre décision sont les suivants :

- Obtenir des documents indispensables aux délibérations (Devis, Cahier des Charges de certaines prestations...), recueillir des informations afin de suivre les comptes rendus des commissions et l'évolution des projets,

- Pouvoir donner notre avis sur des décisions, intervenir parfois sur des incohérences. Faire des propositions et assurer la traçabilité de nos interventions.

Après un an de travaux en commissions, nous constatons qu'ils ne sont pas toujours l'antichambre des décisions prises lors des Conseils Municipaux. Citons quelques exemples : sans aucun travail préparatoire en commission, une délibération pour lancer l'audit du restaurant scolaire a été votée ; la commission «Centre de loisirs» ne participe pas à la mise en place du centre (recrutements, projet, budget...); l'élaboration du budget n'est pas l'œuvre de la commission des finances qui ne se réunit que deux fois par an !

Et que penser de la présence dans une commission d'une colistière non-élue de la liste «Vivre ensemble à Nivolas-Vermelle». Elle ne figure pas parmi les membres de la commission publiée sur Internet, mais est convoquée. Mais bon, elle a sûrement été « invitée » par Monsieur le Maire !

En souhaitant que ces quelques lignes vous aient permis de mieux appréhender le champ de nos actions, nous restons à votre disposition pour en parler plus longuement.

## Mots Croisés n°118 - solution p.22

- 1/ Ornon de dessins sinueux - Préposition
- 2/ A les caractères du feu Gradé encore à l'école
- 3/ Il ou elle - De la ville
- 4/ A la mode - Découverte par Dumond d'Urville
- 5/ Negro spiritual
- 6/ Endroit - Ville de Camarque
- 7/ Donne l'exemple (à l'..) Déesse grecque
- 8/ Pont enjambeur Devant Marie
- 9/ Grimpe - Rossa
- 10/ Pas très frais

- 1/ A perdu sa jeunesse Devant un avocat
- 2/ Un petit lyonnais emmêlé Mystère explosé dans le ciel
- 3/ Rivière étrangère Sur le point d'accoucher
- 4/ Négation - Il vous pique en été
- 5/ Luths arabes - Pionnier de l'aviation
- 6/ Il refait surface
- 7/ Le champagne peut l'être Policier redouté
- 8/ A fait son travail de mâle Soutiens le corps
- 9/ Observe en secret - Peut faire bailler
- 10/ Dans le vent - Boissons gazeuses

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**Ciné été "FATIMA "**

Mardi 26 juillet à Boussieu

**Don du Sang**

Mardi 19 juillet - Salle des fêtes

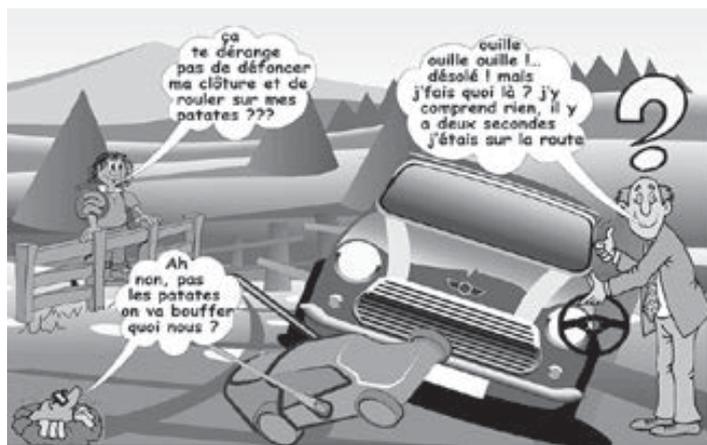
# La chronique de Guy HYVER :

## Chronique d'une semaine ordinaire ou : «l'éternelle histoire du verre à moitié vide»

En ce début du mois de mai 2016, le printemps déjà bien entamé ne nous avait pas encore offert des conditions météorologiques bien réjouissantes. C'est pourtant une saison qui généralement lorsqu'elle arrive vous donne envie de ranger pulls et blousons, puis de sortir shorts, chemisettes et tongs. Alors, fatalistes, vous faites profil bas en respectant à la lettre le dicton qui vous dit : «en avril ne te découvre pas d'un fil». Que faire d'autre ? Sinon prendre le risque d'attraper une bronchite ou un rhume «carabiné» ! La fatalité, ça va bien un moment, mais en mai on s'impatiente, et on devient de mauvaise humeur lorsque cela continue et que l'on ne peut pas faire «ce qui nous plaît». C'était mon cas. Alors imaginez, après ce premier mai complètement pourri et qui tombait en plus un dimanche, vous vous levez le lundi en apercevant un petit (très petit) rayon de soleil, ça vous «requinque» un peu. Vous prenez votre petit-déjeuner tranquillement en pensant que enfin le beau temps arrive. Vous sirotez votre jus d'orange en ayant des idées positives, et d'un seul coup, «badaboum» vous n'en croyez pas vos yeux : un automobiliste disons «distrait» vient de faucher votre clôture sur une dizaine de mètres. Sa voiture se retrouve face à vous, là juste dans votre jardin au beau milieu de vos

pommes de terres plantées deux jours avant. Alors, vous vous frottez les yeux pour savoir si vous êtes bien réveillé ! Et oui, aucun doute, vous l'êtes, il faut bien se rendre à l'évidence. Avant que vous n'ayez pu réagir, vous voyez le conducteur sortir de sa voiture. Ouf ! il n'a pas l'air blessé, tant mieux, c'est déjà quelque chose. Passons sur les palabres et les formalités qui ont suivies. On ne va pas faire des salades pour quelques «patates» martyrisées, mais la clôture quand même !... Ce n'est pas vous en conviendrez l'idéal pour démarrer une semaine, surtout que le petit rayon de soleil facétieux en a profité pour disparaître. Mais bon, on se dit «la poisse continue». On passe les trois jours suivants à rafistoler provisoirement comme on peut les dégâts causés à la clôture.

Arrive le vendredi, chic, votre équipe de rugby préférée va rencontrer au stade Rajon une ancienne prestigieuse équipe : l'A.S Béziers Hérault auréolée de 11 «boucliers de Brennus». Oh ! elle n'a plus son lustre d'antan l'ASBH, mais ça promet quand même une belle empoignade. Vous êtes certain que vous allez passer un très bon moment de sport avec une victoire à la clef de vos favoris. Rien de mieux pour retrouver un peu le moral. La télé est là pour immortaliser l'événement,



tout est prêt pour la fête. Et bien, que croyez-vous qu'il arriva ? Alors qu'ils n'avaient qu'à se baisser pour ramasser la victoire, vos poulains se prennent les pieds dans le tapis et chutent lamentablement. Zut ! ça vous remet un coup sur la tête, même si depuis ils on fait bien pire en étant relégués pour une sombre histoire de «gros sous». Vous vous levez donc le samedi matin un peu morose et encore un peu groggy. Vous vous apercevez alors que «traîne» sur la table un courrier urgent que vous aviez préparé la veille et que vous avez oublié de poster. Mince, c'était pour l'assureur au sujet de la clôture, il faut absolument qu'il parte ce matin, et la levée du courrier qui est à dix heures, il ne faut pas musarder ! En plus, aujourd'hui, vous avez chez vous à midi un repas de famille. Vous ingurgitez donc rapidement en ronchonnant votre petit-déjeuner, vous sautez dans votre pantalon puis dans votre voiture, et «en avant» cap sur la poste de Nivolas-Vermeille en espérant ne pas arriver trop tard. Il est déjà neuf heures quarante cinq. Arrivé vers le rond point du routier, bouchon, c'est le «marché aux puces», une foule nombreuse se presse engendrant ainsi tout naturellement ce petit ralentissement. Vous pestez, mais ça ne sert à rien, vous prenez pour ne rien arranger les feux qui suivent au rouge. Là, vous arrivez sur

la place, c'est jour de marché, donc impossible de se garer. Qu'à cela ne tienne gardez votre sang froid ! Vous vous garerez devant la poste, mais il est quand même neuf heures cinquante cinq, il ne faut pas lésiner. Vous parcourez les quelques dizaines de mètres qui vous séparent de la place de la poste, mais catastrophe, un concours de pétanque occupe l'espace, impossible de se garer, et l'heure qui tourne !... Paniqué, vous tournez en rond en maudissant la terre entière, vous gardez votre véhicule un peu n'importe comment, vous piquez un sprint jusqu'à la boîte. Ouf ! il est neuf heures cinquante huit, pourvu qu'il ne soit pas trop tard. Vous glissez prestement votre enveloppe dans la fente, tel un coureur de cent mètres qui couperait le fil. Vous vous apercevez à ce moment que la levée du courrier n'est pas à dix heures, mais à onze heures. Vous oscillerez alors entre la colère de vous être dépêché pour rien, et la satisfaction d'être arrivé largement avant l'heure. Le parcours retour poste-domicile se fait quand même un peu plus sereinement. Vous avez même le temps de penser que tous ces événements contre qui vous avez pesté pendant le trajet « aller », sont quand même bien réjouissants. Il est fort agréable de constater que votre village est très animé, et vous en tirez un certain plaisir qui vous redonne le moral.



Mais, pas de blague, il ne faut pas se laisser distraire, les cousins et cousines assoiffés et affamés seront bientôt à la maison. Vite, vous garez la voiture, vous sautez sous la douche pour vous remettre les idées en place et vous sortez le barbecue. Pas de temps à perdre, la première voiture klaxonne déjà au portail, il était temps ! Nous ne serons qu'une grosse dizaine, mais il faut quand même assurer.

L'apéro ne se passe pas trop mal si ce n'est le cousin Albert qui commence à vous «seriner» avec sa politique, c'est inévitable et chaque fois la même chose. Il faut qu'il parle de politique. Le voilà parti dans une diatribe à n'en plus finir sur la gauche, la droite, les immigrés, les syndicats, la police, l'école qui va mal, les chômeurs «qui se la coulent douce», les médias qui ne disent que des mensonges, nos rugbymen qui ont perdu contre Béziers et qui sont tous des fainéants trop bien payés, les radars qui ne sont là que pour faire «du fric», la loi travail et les «nuits debout», les frondeurs de gauche et de droite ... Enfin, tout y passe. Ne voulant pas faire d'esclandre familiale, vous prétextez d'aller vous occuper du barbecue et vous vous éclipsez. Peine perdu, il vous poursuit son verre à la main et continue sa litanie. Un vrai pénible ce cousin Albert, il vous colle comme c'est pas possible. C'est d'ailleurs à ça qu'on les reconnaît les vrais pénibles, «ils vous collent», chez eux, c'est inconscient !...

Pour ne pas être en reste, le cousin Pierrot et le cousin Francis vous rejoignent aussi avec leur verre en vous proposant d'amener le vôtre. Agacé, vous répondez «non, je ne peux pas faire trente six choses à la fois, je m'occupe du barbecue». Pierrot, il est très gentil, mais il est d'une naïveté déconcertante, il raisonne à peu près comme un oisillon tombé du nid qui ne sait pas encore voler. Alors, n'ayant d'avis sur rien, il se contente d'acquiescer toutes les bêtises d'Albert en y rajoutant pour finir un superlatif afin de faire bonne mesure et de se donner de l'importance. Heureusement, Francis est plus mesuré, ça fait du bien de l'écouter lorsque Albert veut bien le laisser parler, il est reposant mais peu disert. Alors pour vous occuper l'esprit, vous retournez vos saucisses vos merguez et vos grillades en écoutant d'une oreille plus que distraite les cousins. Vous vous surprenez même à penser à Maxime Le Forestier qui avait bien raison de chanter : «On choisit pas ses parents, on choisit pas sa famille». Vous avez aussi l'impression que vous êtes à l'instant présent dans une étrange situation que l'on pourrait bien intituler : «un homme et trois cousins» !...

A taaaaable ! La maîtresse de maison sonne le rappel, coupant court à cette conversation déprimante. Malheureusement, le rosé aidant, tout le repas est «du même tonneau», affligeant !... Mais comme il y a quand même une justice,



et à force de «siroter», le repas à peine fini, Albert vise la chaise longue la plus proche et sombre dans un profond sommeil. Ouf ! Il était temps, vous pensez alors : «ça fait du bien quand ça s'arrête». Vous pouvez maintenant discuter sereinement avec vos cousines et avec Francis, car sans Albert Pierrot n'est pas pénible il vous donne tout le temps raison, ça repose !... Il est dix sept heures, Albert se réveille et sonne le rappel car il doit donner à manger à ses poules. Les pauvres poules ! Elles doivent en entendre pendant qu'il distribue le grain. Par effet de mimétisme, tout le monde «lève l'ancre» et le silence revient sur le jardin. La clôture est toujours défoncée mais ça vous paraît presque anecdotique.

Le lendemain, dimanche, vous pensez que la poisse va s'arrêter enfin. Les Footballeuses du CSN affrontent celles du Toulouse FC (le Téfécé comme disent les aficionados de ce sport). Le match est d'une importance capitale pour nos joueuses qui jouent leur survie en deuxième division face à une équipe de gros calibre, à condition encore qu'elles finissent par un exploit la prochaine fois chez les marseillaises de l'OM (excusez du peu !) pour le dernier match. Pas évident, mais l'espoir fait vivre. Et que pensez-vous qu'il arrivât ? Une pareille semaine ne pouvait que se terminer par une défaite synonyme de relégation. Merci quand même à nos joueuses qui ont tout don-

né pendant cette saison difficile ou les hauts responsables du foot féminin atteints probablement de «réformite aigüe» ont décidé de reléguer six équipes sur un groupe de douze. A peine croyable, du «n'importe quoi», où est l'équité sportive ? Pourtant, c'est bien la réalité. Le cousin Albert aurait bien sa place dans cet aéropage de décideurs du foot, c'est une certitude ! En attendant, « bon vent » à nos représentantes pour la saison prochaine, elles sauront faire face, et rebondir. Les semaines ont passé, le déplacement marseillais c'est traduit par une débâcle, le ressort était cassé ! Pour continuer sur le même registre du côté politique, la République déjà bien malmenée ces derniers temps a été agressée par l'utilisation de l'article «fripou» 49.3 de la constitution. Pour faire «adopter» une loi désapprouvée par 3 français sur 4, nos responsables n'ont pas hésité à faire «pleurer Marianne». Désolant !

Comme pendant cette première semaine de mai, la vie n'est pas toujours facile si on l'examine à travers la grosse loupe du pessimisme en voyant toujours «le verre à moitié vide». Alors, que diable prenez sans hésiter la loupe de l'optimisme pour voir «le verre à moitié plein», vous verrez, ça ira mieux !

Allez, bonnes vacances à toutes et à tous, profitez bien de ce bel été et surtout : po-si-ti-vez

Guy HYVER



# Commission transport CAPI : Transports et déplacement

Le co-voiturage et l'auto partage : des solutions alternatives pour se déplacer sur le territoire de la CAPI et en Rhône Alpes



Les dernières commissions de la CAPI Transport et mobilité ont fait apparaître une évolution de la politique des transports. Les contraintes budgétaires (aides de l'état, budget des régions en baisse et coûts liés à l'exploitation) ainsi que les exigences environnementales deviennent des critères prioritaires.

La demande de déplacement des citoyens reste toujours présente au regard des chiffres de fréquentation en augmentation des lignes RUBAN 20 et 21, [www.rubantransport.com](http://www.rubantransport.com), qui arpentent le bassin de vie de Nivolas Vermelle. Le réseau TRANSIERE vient compléter l'offre, [www.transiere.fr/](http://www.transiere.fr/)

Une refonte du réseau de bus RUBAN urbain/périurbain est programmée en 2017. Ce sera l'occasion pour les élus de faire remonter les demandes d'adaptation : l'extension de la ligne D jusque Nivolas, la connexion au parking de co-voiturage de RUFFIEU, l'amélioration du cadencement des lignes 20 et 21,).

Pour répondre au besoin permanent de déplacement des

citoyens prenant en compte les nouveaux besoins d'aujourd'hui, des solutions alternatives commencent à prendre de l'ampleur grâce notamment aux nouveaux moyens de communication.



**LE CO VOITURAGE : [www.covoitoura.eu/](http://www.covoitoura.eu/)**

**L'AUTOPARTAGE : <http://citelib.com/>**

3 communes de la CAPI sont équipées de véhicules :  
Bourgoin Jallieu, L'Isle d'abeau, Villefontaine

## Pour la propreté de la nature

La commune s'était inscrite dans l'opération de propreté de la nature lancée par le SMND pour marquer l'arrivée du printemps.

Six équipes ont pu être constituées et se sont réparties les sentiers, les chemins, les bords de route de la commune.

Plusieurs constats pouvaient être faits par les différentes équipes à leur retour. D'abord, et cela peut-être pour la première fois depuis que la commune



s'associe au ramassage de printemps, moins de déchets ont été collectés et en tout cas aucun monstre, comme roue de voiture, machine à laver etc...

Les sentiers ouverts aux seuls piétons ou vététistes restent propres d'une année sur l'autre, mais on ne peut en dire autant des bords de route où les automobilistes se débarrassent de paquets de cigarettes, boîtes de casse-croûte, canettes de bière etc... Un appel est une fois encore lancé aux automobilistes, gardez vos déchets à bord pour les mettre à la poubelle à l'arrivée.



L'école aussi s'est mobilisée pour la propreté

**Forum des associations**

**Samedi 3 septembre de 10h à 13h  
au Foyer**

**journées du patrimoine**

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre  
place du village et Eglise de Vermelle**

## Des projets pour Nivolas....

Après un bilan très positif des soirées de Nivolas 2015-2016, enthousiastes et fourmillants d'idées, les membres de la commission culture ont sélectionné les propositions d'artistes et de compagnies pour la prochaine saison. Ce programme sera révélé avec le prochain TUN. La formule d'abonnement proposée par l'ALEP Arts Et Culture sera reconduite pour les habitants de Nivolas. La commission donne son accord pour travailler sur une exposition qui sera présentée à Nivolas dans le cadre d'un parcours sur les communes du Val d'Agny pour les journées du patrimoine des 17 et 18 septembre 2016. La

thématique cette année est «Patrimoine et Citoyenneté».

Au cours de cette réunion l'amicale des pompiers et l'association Country Star ont rejoint la commission pour finaliser la préparation de la fête d'été le 2 juillet prochain.



## Rafraîchissement des peintures au sol

La signalétique horizontale est souvent celle qui est la plus visible par les automobilistes comme par les piétons. D'où l'intérêt de les rafraîchir de temps en temps. Pour certaines c'était même plus que de rafraîchissement, car les marquages ne se voyaient presque plus. Pourtant, au vu de la baisse des ressources des communes, seul les marquages les plus urgents seront réalisés cette année.



## Un au-revoir à la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle...

Vendredi soir, la municipalité avait organisé un moment festif pour fêter le départ en retraite de Marysette Mathevon, bibliothécaire à Nivolas-Vermelle. Toute l'équipe de bénévoles, de nombreux enseignants et élus et Stéphanie Gallay qui lui succède étaient venus l'entourer. L'émotion était grande. Le maire, Michel Rival, après avoir rappelé que Marysette Mathevon était la 3ème bibliothécaire de-

puis l'ouverture en 1990 de la bibliothèque municipale, la remerciait pour ces 15 années pendant lesquelles elle avait animé une équipe de bénévoles sans lesquelles les nombreux projets qu'elle avait initiés n'auraient pas existé. Son professionnalisme, son exigence, sa disponibilité, son dynamisme et son enthousiasme ont contribué à accroître le rayonnement de la bibliothèque qui est devenu un très bel

outil pour ses lecteurs et pour les classes. Après avoir souhaité à Marysette beaucoup de bonheurs pour cette nouvelle page de sa vie on passait à la remise des cadeaux et la soirée se terminait autour du verre de l'amitié.



## Le désherbage thermique en action

La commune s'est engagée avec le Syndicat Mixte de la Bourbre dans une démarche de zéro phyto pour l'entretien des espaces publics. Pour cela, un équipement de traitement à eau bouillante a été acheté par la commune avec l'aide de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et les agents municipaux sont en train de faire le tour des bordures et trottoirs. Une action efficace. Ce qui n'empêche pas chacun de maintenir propre le trottoir devant chez lui, puisque les textes rappellent que les trottoirs sont à la charge de chaque riverain.



## Réunion d'information sur le traité transatlantique



Si les dernières révélations sur le contenu de certains articles particulièrement nocifs pour l'économie française ont entraîné des déclarations visant à maintenir l'indépendance de notre pays, le contenu reste porteur de grands dangers. La commune envisage de prendre une délibération pour demander l'arrêt des négociations au vu de la défense des services publics, car des multinationales pourront attaquer des états ou des collectivités devant un tribunal arbitral, si elles estiment que certains services publics sont en concurrence avec leurs domaines de compétences. Sont particulièrement visés la santé et l'éducation nationale.

Robert Pilli et Sylvie Lugand, de l'association « Stop TAFTA », ont en particulier présenté un film sur les répercussions de l'ALENA, le traité équivalent au TAFTA pour l'Amérique, sur l'agriculture paysanne mexicaine aujourd'hui réduite à néant par les grands producteurs états-unis. Ils répondaient ensuite aux questions de la trentaine de personnes intéressées par cette question d'importance.

# Du Couvent à la Maison pour tous

Tous les Nivolésiens connaissent ce bâtiment qui héberge la poste, les services techniques et la salle pour tous. Certains l'appellent encore l'ancien couvent. En un peu plus de cent soixante ans ce bâtiment a occupé plusieurs fonctions et connu plusieurs transformations qui ont fortement modifié son aspect d'origine.

Tout commence en 1851. A cette époque on pensait que les filles des campagnes n'avaient pas besoin d'aller à l'école pour savoir s'occuper de leur foyer ou travailler comme ouvrières. Mais une femme n'était pas de cet avis. Il s'agit de Madame Marie Garnier, Veuve de Monsieur Jean Antoine Garnier, cofondateur avec son frère Jean Baptiste de l'usine de tissages du Vernay en 1796. Au fil des successions cette usine sera dirigée par les familles Faidides puis Monrozier. Les locaux de cette usine abritent aujourd'hui les établissements Dépôt Service Carrelage au Vernay. Madame Garnier pensait que la femme doit savoir lire, écrire et compter aussi bien que son mari, qu'en sa qualité de gérante de l'intérieur du ménage elle doit avoir de l'ordre et de la propreté et même savoir raccommoier. Elle considérait aussi que pour la préserver de tout écart il est prudent de lui inculquer quelques principes religieux... Elle fit donc construire à ses frais une école pour dispenser aux jeunes filles pauvres de la commune l'instruction de l'église catholique, apostolique et romaine. Cette école était dirigée par des religieuses de l'ordre de « notre dame de la croix » que venait de fonder Mademoiselle Adèle de Murinais pour l'instruction et l'éducation des filles des champs et pour les soins à donner aux malades des campagnes. Mademoiselle Olympe Poulat, dite Sœur Marie Jude, fut la première institutrice communale. Madame Garnier fit ouvrir quasi simultanément trois établissements semblables : Un à Nivolos qui était sa paroisse, un à Sérézin qui était sa commune de résidence (Nivolos et donc le Vernay faisaient encore partie de Sérézin), et un à Corps, commune d'origine de son mari. Ainsi, dès 1852, une école pour filles avec son propre bâtiment commença à fonctionner à Nivolos. Dans le même temps, les garçons pour qui l'instruction scolaire était organisée depuis 1840 sur la commune, continuaient à s'entasser dans des classes improvisées dans des maisons louées à des particuliers. Il faudra attendre 1879 pour que la première véritable maison d'école pour garçons soit



Façade sud face à l'église

construite à Nivolos. Mais Madame Garnier ne s'arrêta pas là. Toujours de ses deniers, elle fit construire un pensionnat annexé à l'école de filles pouvant accueillir 25 pensionnaires. Le 21 mai 1859, le Conseil Municipal de Sérézin, dont dépendait Nivolos, donna un avis favorable à l'ouverture de ce pensionnat qui obtint plein succès. Après le décès de Madame Garnier, c'est sa nièce Mademoiselle Césarine Garnier, qui habitait avec elle au Vernay, qui hérita de la surveillance de ses établissements et eut le soin d'en régler l'avenir. Dès la succession recueillie, Melle Césarine Garnier déposa chez Maître Guinand, notaire à Lyon, un testament olographe daté du 31 octobre 1866 par lequel elle léguait à l'évêque de Grenoble les maisons d'école de Sérézin et Nivolos. Elle y ajouta une rente annuelle et perpétuelle de 200 francs au profit de chacune de ces deux écoles, soit en tout 400 francs, pour le traitement du personnel enseignant, avec en plus l'obligation pour ses héritiers universels, Faidides, d'entretenir les deux immeubles. Des dispositions analogues furent prises pour l'établissement de Corps. Après le décès de Césarine Garnier en 1872, le Conseil Municipal consulté donna l'avis le plus favorable à l'acceptation par l'évêché de Grenoble de ce legs dont la commune retirait tout le profit sans n'en subir aucune charge. Une nouvelle extension du bâtiment eu lieu afin d'ouvrir une classe enfantine (ancienne appellation des écoles maternelles). Cette extension comprenait une habitation pour l'institutrice, qui correspond à l'actuelle poste et une petite salle prolongée par un préau, qui correspond à l'aile du bâtiment qui abrite aujourd'hui le foyer des retraités. Les écoles fonctionnèrent sans problèmes jusqu'en 1902, année à partir de laquelle les lois portant laïcisation de l'enseignement public commencèrent à entrer en application. Le préfet demanda la fermeture de l'école et le retrait des religieuses au siège de leur congrégation.

Le Conseil Municipal, par une délibération, apporta son soutien à une pétition de 628 habitants de la commune de Nivolos à l'adresse du Ministre de l'Intérieur « pour laisser les sœurs de Notre Dame de la Croix de Murinais dans le local qu'elles habitaient, car depuis environ 50 ans, elles n'ont cessé de porter secours aux malades et aux indigents, et continuer à soigner chez elles les enfants des ouvriers qui vont travailler aux usines et aux champs».

Mais cette délibération du Conseil Municipal fut déclarée nulle et de nul effet par un arrêt du Préfet et la demande de maintien des écoles libres fut refusée.

La loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état aboutit à la confiscation des immeubles de l'ancien couvent. Un décret du 30 août 1908 attribua à la commune de Nivolos les bâtiments ainsi que la rente perpétuelle de 200 francs. Le 28 septembre 1908, le bâtiment complètement abandonné fut mis sous séquestre. Au mois de novembre de la même année, Joseph Faidides, assisté de son gendre Lucien Jocteur Monrozier, intenta une action en révocation. Un compromis fut trouvé entre les héritiers et la commune. Une convention fut passée le 2 septembre 1909 entre Louis Douillet, Maire de Nivolos, et Joseph Faidides. Ce dernier abandonna à la commune la pleine propriété et libre disposition des bâtiments faisant l'objet de l'attribution du 30 août 1908 et la commune déclara renoncer à la rente de 200 francs.

Depuis l'achèvement du nouveau bâtiment qui comprend la mairie et le groupe scolaire à la fin de l'année 1907, les jeunes filles de Nivolos pouvaient de nouveau être scolarisées, mais il n'y avait plus d'école enfantine. Aussi, depuis la fin de l'année 1908, la municipalité avait comme projet d'aménager l'ancien couvent afin de créer une école maternelle, des logements ouvriers et un bureau de poste. Le projet fut confié à Monsieur Louis Berraz, un architecte de Bourgoin et les travaux réalisés par un entrepreneur de Sérézin, Monsieur Poncet. Une partie du projet fut financée par la vente en avril 1909 du presbytère qui avait un temps été pressenti pour accueillir le bureau de poste. La réception définitive des travaux eut lieu le 1er avril 1910. Le nouvel ensemble comprenait 8 logements ouvriers, un bureau de poste avec logement pour le receveur à l'étage et une classe enfantine.



Dans les années 70

Au début des années 70 la population de Nivolas augmenta rapidement grâce à la construction de deux HLM et du lotissement de la Pointière. En 1971 la classe de maternelle étant trop petite, l'ouverture d'une deuxième classe devint nécessaire. Celle-ci fut installée dans une salle du foyer municipal. Mais cette solution était provisoire car le local n'était pas adapté.

Dans le même temps, la vétusté de la classe maternelle de l'ancien couvent poussa la municipalité à engager les études pour la construction d'une nouvelle école maternelle. Celle-ci ouvrit ses portes en 1978. Les classes de maternelle furent transférées

dans les nouveaux locaux.

La même année il fut demandé aux derniers locataires de l'ancien couvent de prendre des dispositions pour se reloger pour des raisons de sécurité et de salubrité. En 1979, l'ex classe de maternelle de l'ancien couvent,

désormais inutilisée, fut aménagée pour devenir le local du club des retraités.

Enfin, en 1984, un dernier projet de transformation du bâtiment vit le jour. Il s'agissait d'aménager une salle de réception à l'étage « La salle pour tous » et de créer des locaux pour les services techniques de la commune au rez-de-chaussée. La réception des travaux eut lieu le 27 novembre 1985. Cette dernière transformation donna

au bâtiment l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui.

Il reste dans le mur de façade est, entre les deux portes de garage des services techniques, une petite niche qui devait autrefois abriter une statue, vestige de la vocation initiale de ce bâtiment qui est sans doute l'édifice qui a le plus accompagné le développement de notre commune. Aujourd'hui, les retraités Nivolésiens se réunissent régulièrement dans la salle où certains d'entre eux firent leur première rentrée scolaire, l'occasion d'évoquer des souvenirs...

F.Piraudon

Sources : Archives municipales de Sérézin-de-la-tour  
Archives municipales de Nivolas-Vermelle  
Archives Départementales de l'Isère



Façade-est avant transformations de 1984

## La vie culturelle dans le Val d'Agny

Depuis quelques mois, les élus des communes du Val d'Agny qui ont en charge dans leur commune l'action culturelle ont pris l'habitude de se réunir. Leur projet comprend plusieurs objectifs :

- Créer sur un territoire encore rural, une dynamique culturelle complémentaire à l'action culturelle de la CAPI.

- Etablir des programmations culturelles qui ne se fassent pas concurrencer.
- développer un projet commun
- mutualiser du matériel

De ces rencontres est né le projet d'un parcours culturel sur les communes du Val d'Agny pour les journées du patrimoine des 17 et 18 sep-



tembre 2016. Une plaquette avec le programme spécifique à chaque commune devrait être réalisée.

Défendre l'action culturelle n'est pas toujours facile dans une période où les difficul-

tés économiques mobilisent souvent les débats dans les réunions municipales. Ces rencontres sont un soutien important pour les élus ayant en charge l'action culturelle.

## Réception conviviale pour la fête des mères

Comme chaque année les mamans de la commune avaient répondu en nombre à l'invitation du Conseil Municipal. Un moment de rencontre détendue où tous les quartiers étaient représentés comme tous les âges, puisque le Maire avait le plaisir d'accueillir les deux doyennes de l'assemblée, âgées toutes deux de 93 ans. Après quelques mots de bienvenue de Michel Rival, le Maire, Graziella Bertola Boudinaud, adjointe, donne lecture d'un poème de Francis Lemarque, avant que les conversations reprennent par petits groupes autour du verre de l'amitié. Au moment de se quitter, les adjoints remettaient à chacune une rose.



## 8 mai, commémoration de la victoire contre le nazisme



Une bonne assemblée était réunie devant le monument aux morts afin de commémorer la fin de cette tragédie qui allait se solder par plus de 50 millions de morts, dont plus de 35 millions de civils.

L'arrivée des nazis au pouvoir grâce à un discours populiste en gagnant les élections, allait vite montrer où peut conduire une idéologie bâtie sur l'exclusion. Jean Badin donnait lecture du message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants) et Michel Rival, le Maire, après avoir donné lecture du message

du Secrétaire d'Etat aux anciens Combattants, faisait partager le poème de Martin Niemöller :

*Quand ils sont venus chercher les communistes,  
Je n'ai rien dit,  
Je n'étais pas communiste.*

*Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,  
Je n'ai rien dit,  
Je n'étais pas syndicaliste.*

*Quand ils sont venus chercher les juifs,  
Je n'ai pas protesté,  
Je n'étais pas juif.*

*Quand ils sont venus chercher les catholiques,  
Je n'ai pas protesté,  
Je n'étais pas catholique.*

*Puis ils sont venus me chercher,  
Et il ne restait personne pour protester*

## 54<sup>ème</sup> anniversaire du cesser le feu en Algérie

Si les rangs des anciens combattants de la FNACA s'étaient quelque peu éclaircis du fait de la maladie de plusieurs membres malgré tout, la cérémonie avait une bonne allure. Après la lecture de l'Appel de la FNACA lu par Jean Badin, un appel qui était une exhortation à la paix, Michel Rival, le Maire donnait lecture du message du secrétaire d'état « La guerre d'Algérie fut pour la France l'épisode ultime de la décolonisation, après l'accession à l'indépendance des protectorats tunisien et marocain, dont nous célébrons cette année le 60<sup>ème</sup> anniversaire. 54 ans après le 19 mars 62, notre monde a complètement changé, mais les souvenirs de cette époque restent vifs. Ils appartiennent désormais à notre histoire commune. »



## Tournoi de pétanque du Basket

Samedi 9 juillet au stade du village

## Don du sang, l'appel a été entendu par les jeunes



Lors de la dernière collecte qui avait été faible, nous avons relayé l'appel d'Alain Guerrier, le président, à venir faire ce geste qui sauve des vies et il faut reconnaître que sans renouer avec les chiffres des années précédentes, le nombre de

donneurs a remonté. En effet, cinquante personnes se sont présentées, dont cinq nouveaux donneurs dans la commune. A remarquer que les jeunes ont été nombreux, ce qui est encourageant pour la suite.



## L'eau arrive aux jardins Ravineaux

Avec le beau temps de ce début de printemps les jardiniers des Ravineaux commencent à installer leurs plantations et immédiatement se pose la question de l'eau, car on sait bien que même si on plante sous la pluie, il faut arroser pour resserrer la terre autour des racines. L'entreprise Fassion, mandatée pour canaliser l'eau depuis une source appartenant à la commune jusqu'aux ré-

serve des jardins, attendait que les terrains soient un peu ressués afin de mener les travaux dans de bonnes conditions. Avec le soleil revenu, l'équipe de l'entreprise de Meyrié est à pied d'œuvre et les citernes pourront bientôt se remplir. Notons que le surplus viendra renouveler l'eau d'un bassin voisin afin de permettre à une riche diversité d'espèces aquatiques de s'épanouir.



**INAUGURATION DES JARDINS DES RAVINEAUX**  
**Samedi 2 juillet à 11h**

## Jardins Ravineaux : le réveil du printemps

Décidément, les beaux jours de la deuxième quinzaine d'avril ont donné un bon coup d'accélérateur à beaucoup de jardins. Plusieurs jardiniers se sont fortement investis afin de commencer les plantations de ce qui ne craint pas le gel, car tant que les saints de glace ne sont pas passés, nul n'est à l'abri d'une surprise et mieux vaut être un peu patient, car la nature rattrape toujours son retard.

Ainsi on commence à voir s'installer salades, radis et pommes de terre, tandis qu'à l'entrée du jardin, en bordure du chemin,

sur une espèce de parcelle d'accueil, ont pris place des herbes aromatiques avec leurs petites plaquettes qui invitent les passants à faire une halte. Car l'association des jardins Ravineaux ne se veut pas refermée sur elle-même, mais au contraire lieu de rencontre, de convivialité et de lien social. Tout à côté, une mare pédagogique commence à se peupler et invite les enfants à découvrir poissons et grenouilles. Ce groupe qui commence à se souder a rencontré récemment le maire et les adjoints et leur a présenté l'album photo des travaux.



## Sologique

Vendredi 11 mars, l'association Sologique inaugurerait son installation à Nivolas-Vermelle. Après Voiron et Rives, le centre de Nivolas-Vermelle est le 3ème de cette association. Dotothé GAMBERINI, directrice des centres pédagogiques accueillait ses invités en remerciant la municipalité et notamment le maire Michel Rival pour son accueil sur la commune. Un diaporama présentait les objectifs et les activités de l'association. Sologique propose du soutien scolaire, de l'aide aux devoirs et de l'aide méthodologique

mais aussi des ateliers Ortholudiques, de la sophrologie pour apprendre à gérer le stress et des ateliers MANGA et créatifs. Ces activités s'adressent aux élèves de l'école primaire, du collège, du lycée et aux étudiants. En langue, des stages intensifs peuvent être organisés pour des enfants ou des adultes. Dorothe Gambérini a présenté l'équipe de Nivolas et Jessica Coutant, la responsable du centre de Nivolas. La rencontre s'est terminée autour du verre de l'amitié.



## Les voisins de Quinsonnas en fête



Comment mieux resserrer les liens au sein d'un quartier que de se retrouver pour passer une belle soirée entre amis. Ce sont les hangars de Cyrille Jouffroy qui ont servi d'abri pour pouvoir profiter du repas jusqu'à une heure avancée et sans craindre

la fraîcheur de ce début juin. Une bonne occasion d'échanger des nouvelles des uns et des autres et d'avoir une pensée pour Jojo Semanas, qui n'a pas pu se joindre à la fête cette année. Chacun lui adressant ses vœux de prompt rétablissement.

*Exposition d'été*  
*sur la photographie*

**Du 18 juin au 31 juillet à l'Eglise de Vermelle**

## Les retraités à table

Avec une centaine de participants, le repas annuel des anciens de la commune a connu un franc succès. Il faut dire que tout avait été bien orchestré par l'équipe du CCAS emmenée par Janine Gallin-Martel. Choix du menu, décoration des tables, qualité du repas préparé par le traiteur local, tout concourait à la détente entre les participants. Aussi, autour des tables, les conversations allaient bon train pour évoquer les bons moments du passé. Le coin de Bousieu était même particulièrement loquace pour faire revivre l'esprit de village de



cette cité, à cheval sur trois communes. Et tout au long de l'après-midi, chansons et histoires savoureuses allaient se succéder sans interruption.



## Don du sang : l'amicale à table

Chaque année, Alain Guerrier, le Président de l'Amicale, invite les amicalistes à un repas convivial afin de passer un moment de détente ensemble. Un moment qui permet aux anciens donateurs de garder le contact avec la vie de l'Amicale et cela dans le cadre de la salle du Club des Retraités, pour pouvoir prendre son temps, sans être bousculé. Au moment de l'apéritif, Alain Guerrier donnait quelques indications sur le vie de l'amicale et en particulier sur la prochaine collecte qui se déroulera le mardi 19 juillet de 16h45 à 19h15 à la Salle des Fêtes. Une collecte importante avant les départs en vacances.



## Les saisons de Vermelle 2016

Après avoir habillé les murs de la petite église de Vermelle de leurs couleurs éclatantes, les tableaux de la peintre Isabelle Groussol ont laissé place depuis le 21 mai, à l'exposition «A fleur d'âmes», du collectif «Phosphène photo»; trois photographes nord-isérois : Katia Antonoff, Gérard Holenstein et Thomas Alonzo nous ont plongé jusqu'au 12 juin dans des univers totalement différents avec leurs séries de photographies originales et d'une grande sensibilité. Les saisons se poursuivent par l'exposition d'été «La photographie au fil du

temps» du 18 juin au 31 juillet : visible les samedis et dimanches de 15h à 18h.

Sans oublier, la Nuit des églises, le samedi 2 juillet : nocturne jusqu'à 22 heures, et un concert de qualité, le dimanche 3 juillet à 18h : Flûte, harpe et poésie par Les Heures Traversières.



## Animafour donne ses lettres de noblesse au théâtre amateur

On voudrait parfois cantonner le théâtre amateur au répertoire du boulevard, mais c'est compter sans le professionnalisme de Robert Froquet, l'animateur infatigable de cette troupe qui se confronte depuis des années à des textes d'auteur. Dans «J'avais un beau ballon rouge», Angela Dematté nous plonge dans l'Italie des années soixante dix, où comme en France, Mai 68 n'est pas loin, mais où la radicalisation des «Brigades Rouges» va entraîner le pays dans l'angoisse. Si l'histoire, est là présente, nous la vivons à travers l'angoisse d'un père, un peu traditionaliste, mais plein de bon sens, qui voit sa fille glisser peu à peu dans ce mouvement de contestation qu'il comprend, en tant que chrétien qui s'insurge devant les injustices de la société. Il n'empêche qu'il a peur de la perdre dans cette radicalisation qui la met au ban de la société. Un texte riche, un dialogue fort entre le père et sa fille, fort heureusement adouci par la présence d'une journaliste qui aide à prendre la distance nécessaire au théâtre. Du théâtre amateur de haute qualité.



## Les Bandits Manchots ont soulevé le public

Ce trio de choc qui se produit régulièrement à Grenoble ou à Lyon, a fait halte à Nivolas-Vermelle pour le plus grand plaisir des spectateurs, qui en fait ne s'attendaient pas tous à ce type de performance. Imaginez qu'en entrant dans la salle on vous demande



à chacun d'écrire un mot sur un petit papier et que ces mots tirés successivement vont prendre corps, en musique et en direct à partir de ce qui fait notre vie, nos idées, nos relations... Évidemment, chacun connaît ce type de jeux, mais on le

pratique généralement par écrit, ce qui permet de raturer, de réécrire, mais là, on peut dire que le trio travaille sans filet. Ou plutôt, il a un filet dû à une grande complicité entre le guitariste, le percussionniste et le chanteur, une complicité construite sur la base d'un beau travail collectif. Si le public a été un

peu surpris au départ, il n'a pas fallu longtemps pour s'échauffer et personne ne voulait partir après un si beau moment de poésie. Certains disaient, quel dommage qu'on n'ait pas pu enregistrer car on a envie de retenir l'éphémère.

# Des nouvelles de la bibliothèque

**Horaires :** Mardi 15h45-18h - Mercredi 14h-18h (*fermée pendant les vacances scolaires*)  
Jeudi 15h45-18h - Samedi 10h-12h

Dans une ambiance estivale et conviviale, nous vous invitons le samedi 9 juillet, pendant la permanence, à venir découvrir notre sélection de nouveautés pour les lectures de votre été.

Tout au long de l'été, vous pourrez aussi venir apprécier l'exposition de l'atelier d'écriture.

En attendant, voici quelques uns de nos coups de coeur :

• **Tout ce qu'on ne s'est jamais dit de Céleste Ng** - Le corps de Lydia 16 ans est retrouvé au fond d'un lac non loin de la maison familiale. S'agit-il d'un accident, d'un meurtre, d'un suicide ? Dans ce roman noir tout en finesse, l'enquête policière passe au second plan. Ce qui compte vraiment c'est la famille. «Comment tout cela a-t-il commencé? Comme toujours avec les mères et les pères.» L'auteur décortique les rouages de cette

famille : le poids des non-dits ou des paroles blessantes, les désirs ou les rêves des parents qui ont déterminé la place et le rôle de chacun des enfants. C'est dans l'exploration des liens familiaux que réside le suspense. L'intérêt est sans cesse ravivé, le mystère s'épaissit page après page. Difficile de refermer ce livre.

• **Moon : la révolte de la colombe de Karen Bao** - Un roman qui nous fait partager le quotidien de l'héroïne... sur la lune ! Quelle est sa mission ? Qu'est devenue la planète terre ? Émotions, suspense et rebondissements garantis !!!

• **Soudain, seuls de Isabelle Autissier** - Comment survivre quand on se retrouve seuls (en couple) sur une île déserte entre la Patagonie et le Cap Horn ?

La bibliothèque sera fermée du 2 au 20 août inclus.

Bonnes lectures et bel été à tous,

## Bienvenue à Stéphanie !

Les lecteurs de la bibliothèque de Nivolas ont pu depuis quelques mois faire connaissance avec Stéphanie Gally, la nouvelle bibliothécaire qui succède à Marysette Mathevon. Stéphanie était bibliothécaire dans le pays viennois. Grâce à Marysette qui a offert à Stéphanie toutes les conditions de réussite pour cette nouvelle prise de fonction et au très bon accueil que lui ont fait les bénévoles, très rapidement Stéphanie a pris toute sa place à la tête de la bibliothèque. Nous souhaitons la bienvenue à Stéphanie Gally.



## La magie du conte fonctionne aussi pour les adultes....

La commission culture et la bibliothèque de Nivolas-Vermelle, organisaient la première semaine du conte. Pour l'occasion, Stéphanie Gally, nouvelle bibliothécaire, avait mis en valeur sur les présentoirs différents recueils de contes pour lecteurs de 1 à 99 ans. Après deux séances de contes pour enfants avec l'association « il était plusieurs fois », vendredi, Graziella Bertola-Boudinaud avait invité Catherine Fériol, conteuse des médiathèques de la CAPI pour animer une soirée contes pour les adultes. Dès les premières minutes, la magie a opéré.

Catherine a rythmé la soirée en alternant des contes fantastiques et merveilleux comme le monstre qui voulait se marier avec les leçons de sagesse de Nasreddine Hodja, personnage ingénu et faux naïf. Le public est resté en haleine toute la soirée et aurait bien poursuivi. La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié, tisane ou jus de fruits et un rendez-vous a été pris pour la saison prochaine.



## Une semaine à travers les contes



Deux séances avec les enfants fréquentant les activités péri-scolaires et une soirée contes à l'intention des adultes, voilà le programme d'une semaine toute entière dédiée aux contes. Les deux séances enfants ont été animées par l'Association « il était plusieurs fois » et la soirée adulte par

une conteuse des Médiathèques de la CAPI. Au cours de la première séance, Brigitte et Jackie ont fait voyager les enfants, dans des pays imaginaires où les cerises mûrissent en hiver ou en Afrique, avec ce merveilleux enfant d'éléphant à la curiosité insatiable qui se fait rabrouer par toute sa famille. Les yeux émerveillés des enfants montraient qu'ils ne manquaient pas une miette des contes et emportés par l'histoire, ils complétaient volontiers la suite avec beaucoup d'à propos. A la fin, un petit groupe a même sollicité Brigitte pour apprendre le chant du petit coq noir, enchantés qu'ils étaient par le rythme du conte.



## Vernissage haut en couleurs à la bibliothèque....



Le peintre Aimé Lapierre investit les cimaises de la bibliothèque de Nivolas-Vermelle pendant tout le mois de Mars avec des paysages et des marines riches en couleur. La lumière et l'intensité des couleurs sont dues à la technique utilisée. Aimé Lapierre peint à l'encre

d'imprimerie. Avec les rouleaux ou les couteaux il pose l'encre. L'œil perçoit la profondeur des toiles, donnée par des effets de matière. Aimé Lapierre, élève de l'atelier de Domarin est un habitué des salons régionaux et notamment de l'exposition de peinture de Nivolas.

## Au cours de l'Agny

Ce cours d'eau qui à Nivolas arrose la commune A été le « fleuve dieu » pour quelques générations Et si pour certains pêcheurs elle fut la bonne fortune L'Agny s'est parfois rebellée par les inondations.

Remontant son cours en marchant dans l'eau Les gamins du village se provoquaient un peu Et aux endroits plus profonds c'était encore plus beau Car cela devenait pour eux un véritable enjeu.

Bien que très grossie suivant certaines saisons L'Agny a souvent grondé, mais rarement débordé Elle n'a jamais atteint le niveau des maisons Le centre du village restant de niveau élevé.

L'engin flottant construit d'une certaine manière Par un groupe d'adolescents rêvant d'échappées Naviguait très bien sur une portion de la rivière Sans aucune chance d'atteindre la Méditerranée.

Henri Robert

## Cadre, hors cadre à l'apéro lecture



L'Atelier d'écriture de la Bibliothèque n'a pas failli à la tradition et comme chaque année a invité les amis, les amoureux des mots, à venir déguster les productions de l'année de l'atelier, autour d'un verre et de quelques douceurs préparées pour la circonstance.

Les textes sélectionnés ont démontré l'excellent climat qui règne dans ce groupe qui se retrouve une fois par mois à la bibliothèque. En quelques mots, Danielle Manoa puis Graziella Boudinaud-Bertola expliquaient le mode de fonctionnement d'un atelier où chacun se sait valorisé et peut se concentrer sur l'expression, sur la forme comme sur le fond.

Un programme bien construit avec des alternances de moments drôles et de moments d'intense émotion, comme ce très beau texte sur l'odeur de l'armoire de la mère disparue. Ont également été mis en lumière les petits plaisirs du quotidien, autour du jardin ou des arbres, avec parfois, sans qu'on s'y attende, l'irruption des tragédies humaines qui se déroulent dans le monde ou dans notre propre pays.

Un moment de réel partage, avec un point d'orgue mis par Germain Bettetto qui avait concocté un savoureux dialogue entre un champignon et un cueilleur dans les bois de Chambarran.



## Parfum d'armoire

Narine frémissant au relent du jasmin  
Encor diffus, vivant au sein de vieux chagrins,  
Câlins, émois d'enfant reflusés au présent...

Odeur mauve et rugueuse imprégnant les draps blancs,  
Lavande en grains crissant dans les sachets de lin...  
Mots d'amour prisonniers de fins papiers vélin,  
Blondes mèches nouées sur de brillants rubans...

Je caresse le bois de la porte cirée,  
Un visage s'impose à mon rêve meurtri,  
Souriant, éthéré, à jamais vénéré,  
Eloigné à jamais, à jamais respiré...  
Un doux visage emplit mon âme endolorie,  
Et les parfums défunts... se prennent à murmurer...

Danielle

*Exposition Cadre Hors-cadre - Du 4 juin au 3 septembre à la bibliothèque de Nivolas*

# L'ALEP Arts et Culture à la découverte du pays avignonnais

Si on vous parle visite de la Chartreuse, vous pensez à La Grande Chartreuse au-dessus de Voiron... Sachez qu'il y a une chartreuse à Ville-neuve-Lez-Avignon, face au Palais des Papes...

Très tôt ce dimanche matin, sous un ciel gris L'ALEP Arts et Culture emmène 55 personnes découvrir ce magnifique patrimoine du XIVème siècle. Très rapidement le soleil pointe son nez et accompagnera de sa lumière cette belle journée. Après une visite guidée de la Chartreuse qui enthousiasme nos visiteurs, un repas



gastronomique est servi sous la tonnelle. L'après midi est occupé par la visite du palais des papes et du pont saint Bénézet. La

précision et les connaissances historiques et architecturales des guides ont permis d'apprécier à leur juste valeur ces lieux

chargés d'histoire. En fin d'après-midi, ravi de sa journée le groupe reprend la route pour Nivolais.



## L'odeur de la sciure détremmée

La compagnie les p'tits bras, après une entrée en scène dynamique qui laissait augurer un spectacle de haute qualité a dès les premières mesures enchanté le public dans un style rétro plein de surprises. Mais à peine les dix premières minutes passées la pluie s'est invitée et compte-tenu des risques de glissades et de chutes le spectacle a dû être interrompu au grand regret des 280 spectateurs massés sur la place du village qui mis en bouche se promirent d'aller voir la suite à Chèzeneuve où la compagnie plante sa structure le lendemain.



Solution  
des  
mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	V	E	I	N	O	N	S		E	S
2	I	G	N	E			A	S	P	I
3	E	O	N		U	R	B	A	I	N
4	I	N		A	D	E	L	I	E	
5	L		G	O	S	P	E	L		
6	L	I	E	U		A	R	L	E	S
7	I	N	S	T	A	R		I	N	O
8		V	I	A	D	U	C		N	D
9	M	O	N	T	E		R	O	U	A
10	E		E		R	A	S	S	I	S

# Un si bel été ! Une si belle soirée !

Samedi soir, à la salle des fêtes de Nivolas-vermelle de nombreux spectateurs étaient venus ou revenus applaudir la compagnie Animafour qui clôturait «les soirées de Nivolas» avec la pièce de théâtre «Un si bel été» adaptation de Robert Froquet à partir du film de Guillaume Cannet «les petits mouchoirs». Comme chaque année, pour

les vacances, une bande de copains se retrouve chez l'un deux au bord de la mer. Mais Ludo manque, il est victime d'un accident et est dans le coma. Après quelques hésitations et états d'âmes au chevet du malade, la bande repart en vacances. Cette épreuve va mettre à mal leur amitié, leurs certitudes, leur culpabilité, leurs amours.



Les comédiens de la troupe Animafour ont su dévoiler avec talent les secrets et mensonges de chacun des personnages. Quel été ! Malgré le fond dramatique de l'histoire lié à l'accident de Ludo, la pièce garde sa légèreté pour dépeindre

les travers de la nature humaine. Le public se laisse emporter par ce jeu de miroir et n'hésite pas à en rire. Après de nombreux applaudissements, le public a partagé le verre de l'amitié avec les comédiens.



## Une journée complète de scrapbooking

Quand on aime, on ne compte pas et surtout, on a envie de se faire plaisir en passant un bon moment entre amies. C'est ce que propose régulièrement Christiane Hawadier, l'animatrice des séances de Nivolas-Vermelle. Et c'est un peu une séance hors norme, où l'on vient avec un projet précis à réaliser au cours de la journée, sans autre apprentissage que les échanges qui peuvent passer entre les membres. Le plus souvent c'est la réalisation d'un album de famille qui deviendra ensuite album souvenir, souvenirs des bons moments de la vie, magnifiés par une belle mise en page. Rappelons que les séances habituelles se déroulent un jeudi



sur deux, l'une l'après-midi et l'autre en soirée. Renseignements auprès de l'animatrice.

## Une année avec les mangas

L'année se termine, et c'est encore dans une très bonne ambiance que ce cours s'est déroulé permettant aux différents participants des deux cours actuellement en place d'échanger sur les mangas, de travailler ensemble sur l'apprentissage

du dessin mangas mais aussi sur différentes techniques utilisables et de progresser ensemble. Les niveaux sont différents mais complémentaires, ils permettent de créer entre eux des liens d'amitié qui j'espère perdureront. L'aventure Mangas continuera

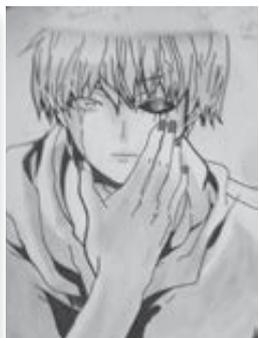
l'année prochaine et tous les passionnés de mangas sont invités à nous rejoindre...Je pense rajouter un cours pour l'année 2016/2017, et bien sûr je continuerai les mini-stages de découverte du dessin mangas sur les vacances scolaires



(j'indiquerai les dates sur le site de la mairie de Nivolas-Vermelle et sur ma page facebook). Je vous rappelle aussi que les travaux des élèves sont visibles sur ma page Facebook : cours de dessins mangas nivolas vermelle , vous pouvez m'y laisser des messages auxquels je répondrai.

Pour toute autre info, n'hésitez pas à me laisser un message au 06 73 50 23 95.

Les Mangas.



## ALEP Plein Air : DIMANCHE 8 MAI 2016 Marche dans la Nature

Tout a été bien préparé pour que cette journée soit une réussite.

Le soleil et la douceur étaient au rendez-vous, les participants sont donc venus nombreux pour profiter de cette belle matinée sur les circuits entre Nivolas et les Eparres.

Angéline et Antoine ont profité du circuit poussette et admiré les fleurs et les vaches...

Merci à tous

«Anachronique dans le monde contemporain, qui privilégie la vitesse, l'utilité, le rendement, l'efficacité, la marche est un acte de résistance privilégiant la lenteur, la disponibilité, la conversation, le silence, la curiosité, l'amitié, ... (David Le Breton)

Malgré ce temps maussade, nous avons fait déjà quelques belles randos et surtout un week-end à Authon dans les



Alpes de Hte Provence, paysages sauvages et variés, vue spectaculaire.



### RANDO SEMI-NOCTURNE - dimanche 24 septembre

Toutes les informations sur le site <http://sitealep.e-monsite> Tél. 06 89 30 05 77 - Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Country  
S.T.A.R.

Cours de danse country

Tous les mardis à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle (débutants 19h-20h ; confirmés 20h-21h), Nathalie et Chrystel vous accueillent pour vous faire découvrir la musique et la danse country, dans une ambiance conviviale et détendue, pour la 13ème année. Les inscriptions se font les 2 derniers mardis de septembre. Les cours débuteront

le 1er mardi d'Octobre. Tout au long de l'année, des sorties vous sont proposées dans la région en soirée concert et des réunions festives ponctuent les cours ce qui vous donne l'occasion de vous intégrer facilement au groupe et de créer des liens amicaux.

Venez essayer un cours avant de vous inscrire !

À très bientôt - YEE. HAA !!!

## La rando des saveurs handicapée par le brouillard

C'était le premier jour du printemps, mais on se serait cru à la Toussaint. En effet, un froid humide, avec des brouillards épais accueillait les randonneurs et les Vététistes, dès leur arrivée au Foyer Municipal. Et cela pour les plus courageux, car bon nombre avait déclaré forfait avant même de venir. Malgré tout, le Sou des Écoles et l'Espoir Gymnique ont pu enregistrer les inscriptions de 650 participants, ce qui n'est tout de même pas mal.

Vététistes et randonneurs n'ont pas regretté, car les parcours étaient bien dosés, très variés dans leur composition et surtout, les balisages, bien visibles rassuraient les participants, sauf sur l'une des boucles du circuit VTT, où des doigts mal intentionnés avaient modifié le balisage qui a dû être repositionné en cours de manifestation. Les deux catégories de participants ont tous apprécié que les circuits rando et VTT soient nettement séparés, afin d'éviter de se gêner.



## Journées des finales au Tennis Club

La finale dame entre Laurene André et Cécile Georges a vu la victoire de Laurene, nouvelle joueuse du club. Celle-ci va ainsi mettre son tennis au service de l'équipe dame qui est en quart de finale du championnat de printemps.

La finale homme a vu la victoire de Damien Lagier contre Patrick Lenevanik. Damien conserve son titre pour la seconde année consécutive. Ce tournoi s'est clôturé dans la convivialité autour du traditionnel barbecue sous un soleil quasi estival. L'équipe filles est allée chercher la victoire

contre Saint Hilaire du Rosier et s'est qualifiée pour la finale de son championnat.

Après avoir franchi toutes les étapes depuis les 16<sup>ème</sup> de finale et en se qualifiant au super tie-break, break de double décisif en quart et en demi finale, l'équipe a porté les couleurs du Tennis-Club Nivolas-Vermelle, en finale à Charavines contre l'équipe locale.

Cécile Georges, la présidente et membre de l'équipe, est bien sûr ravie de ce bon résultat et invite les membres du club à venir les soutenir.



## Tous au golf

Le soleil de ce samedi matin, ainsi que le cadre naturel du practice de la rue du Vernay ont incontestablement contribué au succès de cette journée, pour laquelle les golfeurs de Nivolas et tout particulièrement son président, Marc Chavanne, s'étaient fixé un double objectif.

D'abord, resserrer les liens entre les membres du club, car on se retrouve rarement toute

l'équipe, et travailler son swing ensemble, comme passer un agréable moment autour d'un barbecue sont des moments irremplaçables. Le second objectif était de faire découvrir ce sport à des gens qui ne le connaissent pas, et là aussi l'objectif a été atteint puisque de nombreuses personnes sont venues se tester sur les tapis bien aménagés, au milieu des cerisiers en fleurs.



## La Saint Patrick fêtée avec la gym



Pour une première, si ce n'était pas la foule, une bonne ambiance était de mise à la soirée de la Saint-Patrick organisée par l'Espoir Gymnique. Au programme, musique Irlandaise, bière à volonté, crêpes et petite restauration permettaient à chacun de passer un agréable

moment, d'autant que le groupe Country Star était venu prêter main forte et proposait des danses en ligne sur des airs appropriés. Coiffés de chapeaux au couleurs de la verte Erin, les animateurs de l'équipe présidée par Eric Clavel assuraient l'ambiance pub.

## Une année de stretching...



Lors du forum de septembre 2015, Pascale Pierret et Madeleine Boulon professeur et présidente de la gym adulte, hésitaient à créer un cours de stretching à Nivolas. Tout au long de la saison le groupe qui se retrouvait le mercredi matin n'a cessé de grandir et certaines fois la place a failli manquer. Sous la direction

et les conseils toujours bienveillants de Pascale, les participants ont découvert tous les bienfaits physiques de cette mise en condition fondée sur le principe de la contraction (tension) puis du relâchement (détente) du muscle, précédant son étirement.



# Une belle fête du basket avec le BCNV



Toute l'équipe de Cyrille Au-berger et de Stéphanie Billard était là pour faire passer aux enfants une belle journée de Basket. Un tournoi, bien sûr, avec huit équipes le matin et huit nouvelles équipes des plus grands l'après-midi, mais aussi des parcours individuels, des tirs au but, tout cela dans un esprit de compétition et de convivialité. Les clubs des villages voisins, dont le basket club rencontre sou-

vent les dirigeants et les joueurs avaient répondu présents, à tel point qu'il a même fallu limiter les inscriptions. La buvette et les crêpes fonctionnaient à plein ainsi que la tombola tirée sous l'oeil impartial de Donald.



## Esport gymnique : Une saison déjà remarquable

Après un titre de champion de France (UFOLEP) décroché la saison dernière par les Niveaux 4 garçons, l'Esport Gymnique est en passe de faire encore mieux cette saison.

«Nous réalisons un travail de fond afin que la gymnastique soit accessible au plus grand nombre et l'élitisme n'est pas notre objectif. Mais si des jeunes filles et garçons, grâce à leurs capacités et à leur volonté sortent du lot nous ferons le nécessaire pour leur permettre d'aller plus loin. En attendant nous mettons tout en œuvre pour que tout le monde se sente bien dans l'association» clame le président Eric Clavel.

C'est bien cet état d'esprit qui règne dans le club, renforcé depuis deux ans grâce aux compétences de Lionel Gallien éducateur sportif : «Je me suis rapidement attaché à l'association, il y a l'état d'esprit et la volonté nécessaire pour faire du bon travail».

Pour preuve le titre de vice-champion de France récolté samedi 21 mai par l'équipe masculine des niveaux 6 à Trest en catégorie 7-14 ans. Equipe constituée par Anthony FERRAND, Enzo GRANDY, Killian GRANDY et Maxime RONOT. Killian GRANDY se classe 3ème en individuel.

Lors des demi-finales des 7 et 8 mai à Voreppe, 2 équipes sur 3 se sont qualifiées pour la finale.

Les Niveaux 5 Filles avec Clara MAILLES, Chloé MATHEVET, Lisa MOLEINS, Marie PICOT-GUERAUD et Ludivine PIOLAT terminent 5èmes et ne sont donc pas qualifiées pour la finale.

Les Niveaux 4 garçons finissent 1ers en demie-finale avec Baptiste BARRAL, Kévin COLLIARD-PIRAUD, Jérémy CONTEGAT, Alexandre LAURENT, Grégory VALOUR.

Les Niveaux 7 filles finissent 3ème en demies-finales et se qualifient pour la petite finale avec Charline DUBOIS, Cassandra FERNANDEZ, Laure GUERIN, Amélie JAILLOT et Candice MOREL.

En ligne de mire donc la finale nationale qui se déroulera les 04 et 5 juin à Rungis, avec la ferme intention de revenir de la région parisienne avec au moins une médaille. Lorsque vous lirez ces lignes, les jeux seront faits...

Chez les plus jeunes, en MEI une équipe mixte finit 2ème et une équipe 7-10 ans finit 5ème sur 19 équipes. Très bons résultats également.

En attendant ces bons résultats toute l'équipe de l'Esport gymnique a accueilli dimanche 29 mai 300 jeunes gymnastes des nombreux clubs Ufolep de l'Isère au gymnase municipal. Agés en moyenne de 7 à 9 ans, tous participaient à la compétition officielle afin d'obtenir leurs parcours,

«diplôme» initial validant les éléments de base de la gymnastique.

Journée très bien passée, très bonne organisation, une dizaine de gyms de Nivolas présents, et tous les clubs du département satisfaits de la compétition.

Un bon échauffement pour préparer le cinquantième anniversaire du club qui se déroulera le 18 juin prochain. Pour fêter cet événement, le club propose à ses adhérents, anciens adhérents, parents, amis ou bénévoles, de le rejoindre lors d'un après-midi de gala au gymnase de Nivolas à partir de 14h30, suivi d'un apéritif et d'un repas à la salle des fêtes.

Toutes les personnes intéressées peuvent contacter Eric Clavel au 06.31.58.48.89 pour avoir des précisions.



### Moules frites avec le CSN

Baucoup de mouvements au stade des Mûriers avec de nombreux matches à domicile, puis des départs vers l'extérieur, toujours est-il que l'initiative orchestrée par Franck Briatte, le co-président du club a rencontré un franc succès. A emporter, ou à déguster sur place pour ceux qui enchaînaient plusieurs activités, les moules frites connurent un beau succès puisque 90 litres de moules ont été préparés sur place.



### Carton plein au CSN

Le loto du club de foot n'a pas failli à la tradition. La mobilisation de l'ensemble des équipes comme la qualité des lots proposés, tant dans les parties qu'à la tombola participent à assurer le succès de la manifestation. Près de 700 personnes avaient occupé toutes les places installées dès le matin et lors des suspensions de séances ont fait honneur aux crêpes, sandwiches et hot-dog, si bien que la réserve de 120 baguettes n'a pas suffi.



## Du Côté des Ecoles

# Le Sou des écoles du Village : Du Bonheur en cascades

### J'attends avec impatience la Kermesse et ses Spectacles

Le 25 juin, nous vous attendons tous, Petits et Grands pour une grande journée de fête. Au programme :

- A 10h00, spectacle proposé par les enseignants au gymnase municipal,
- Surprise à la fin,
- Puis nous vous donnons rendez-vous au stade municipal
  1. Pour un repas champêtre
  2. Pour des animations, des ateliers (maquillage, vernis, tresse), des structures gonflables ...

### Venez Nombreux !

### Que de surprises en perspective !

Un an déjà ...

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle tient à remercier les Parents, les Enfants, les Enseignants, Monsieur le Maire, le personnel des Services de la commune, les commerçants, les sociétés et Entreprises de Nivolas et aux alentours pour leur aide précieuse tout au long de cette année scolaire 2015/2016. L'année fut riche en

manifestations de qualité que nous avons organisées, permettant de financer des projets pédagogiques pour les deux écoles Maternelle et Élémentaire : Du matériel, des déplacements scolaires, des sorties, des activités pédagogiques ... Nous sommes évidemment à l'écoute des projets d'école et ce pour nous permettre d'anticiper sur les moyens à mettre en œuvre pour les subventionner. Le Sou des écoles c'est aussi la joie de vivre en organisant le traditionnel Carnaval ; avec la présence des majorettes et de la batterie Fanfare de Bourgoin Jallieu, en brûlant Monsieur Carnaval pour mettre un terme à l'hiver et annoncer les couleurs du printemps ; l'Arbre de Noël et son spectacle musical, la kermesse de fin d'année... Une Spéciale dédicace de la part du Président du Sou des Ecoles à tous les membres et Bénévoles qui donnent de leur temps et trouvent les moyens de réaliser toutes ces manifestations aux bénéfices des Enfants de Nivolas Vermelle.

### A vos calendriers :

- **Samedi 25 juin 2016** - La Kermesse au Stade municipal - Structures gonflables

pour les petits et les grands, jeux, animations et repas champêtre.

- **Vendredi 16 septembre 2016** - Assemblée générale au Foyer municipal.
- **Samedi 19 novembre 2016** - Soirée Loto au Gymnase municipal.
- **Vendredi 09 décembre 2016** - Arbre de Noël à la Salle des fêtes.

*L'association loi 1901 à but non lucratif du Sou des Ecoles a pour vocation de financer les projets pédagogiques (Voyage de découverte, Classe de neige, Classe verte, Achats de matériel...) des enseignants des écoles primaires et maternelles de Nivolas Vermelle.*

**Bienvenue à tous les bénévoles**, les parents qui souhaitent rejoindre la dynamique et très sympathique équipe du Sou des Ecoles de Nivolas Vermelle. N'hésitez pas à nous contacter.

*Beau mois de juin, la coccinelle qui va de fleur en fleur apporte avec elle la chaleur, en attendant les mois d'été.*

Au nom du Sou des Ecoles, je vous souhaite de très bonnes vacances d'été et vous donne rendez-vous le 16 septembre 2016.

Retrouvez nous sur Facebook à l'adresse : **Sou des écoles Nivolas Vermelle**



## Prix Nord-Isère à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle

Mardi 24 et vendredi 27 mai, les enfants des écoles maternelle et primaire ont voté pour le Prix Nord Isère. C'est avec le plus grand sérieux que les élèves se sont appliqués à voter (comme des grands) pour leur livre préféré proposé dans des sélections selon leur tranche d'âge. «Ce n'est pas une bonne idée», pour les maternelles, et «Le mouton farceur», pour les CP et CE1, ont été élus avec une forte majorité.



# Espoir gymnique



**Finale Nationale UFOLEP**



Remise des diplômes au parcours, dimanche 29 mai 2016



# Concours départemental de pétanque le 7 et le 8 mai.

